

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du
Diplôme de Master de Français Langue Etrangère
Option : linguistique et didactique du FLE

Thème

**Analyses contrastives et enseignement du français: analyse, remédiation et
enseignement de la ponctuation
Cas des étudiants de première année de licence de français**

Présenté par:

Melle IDIR Wassila

Sous la direction de :

M. BENNACER Mahmoud
M. SIDI SALEH Slimane

2015

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

- Mes très chers parents qui m'ont beaucoup soutenu et encouragé.
- Mes chers frères : « Noureddine », « Lamine », « Yacine », « Hicham », qui m'ont vraiment aidé.
- Mon oncle « Abdenour »
- Ma cousine Katia et toute sa famille
- Mes chères amies.

Remerciement

Je tiens à remercier mes encadreurs, Monsieur BENNACER Mahmoud et Monsieur SIDI-SALALAH Slimane, pour leurs précieux conseils, leur disponibilité et leurs encouragements tout au long de l'élaboration de cette recherche.

Je remercie également tous mes enseignants, toutes les personnes qui ont participé à ce travail et qui m'ont fait part de leurs critiques pertinentes, sans oublier ma famille et mes amis qui m'ont beaucoup soutenu et encouragé durant l'élaboration de ce travail.

Sommaire

Introduction générale	7
------------------------------------	---

Chapitre 1 :

La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement	16
1. Approche linguistique de la ponctuation.....	16
1.1. La ponctuation : aperçu historique.....	16
1.2. Quelques concepts	18
2. L'erreur linguistique.....	41
2.1. Définition du concept.....	41
2.2. Erreur, faute, dysfonctionnement.....	41
2.3. Erreurs intralinguales et erreurs interlinguales.....	42
2.4. Approches de l'analyse d'erreurs.....	42
3. La ponctuation comme objet de savoir scolaire.....	44
3.1. Les problèmes soulevés à propos de l'enseignement de la ponctuation....	44
3.2. Le statut de l'erreur en didactique des langues.....	49
Conclusion partielle	50

Chapitre 2 :

Le déroulement de l'enquête, analyse et interprétation des résultats	52
1. Description de l'enquête	52
2. Présentation du corpus.....	53
3. Analyse et interprétation des résultats.....	58
3.1. Analyse des questionnaires proposés aux étudiants	58
3.2. Analyse des questionnaires proposés aux enseignants.....	65
3.3. Analyse du texte.....	76
Synthèse des erreurs récurrentes.....	79
Conclusion partielle.....	82

Chapitre 3:

Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation	84
1. Définition de la remédiation	84
2. La séquence didactique.....	84
2.1. Définition.....	84
2.2. Les étapes de la séquence didactique.....	85
3. Propositions didactiques	86
Conclusion générale.....	93
Bibliographie.....	96
Table des figures.....	101
Table des annexes.....	102
Tables des matières	104
Annexes.....	108
Résumé.....	117

Introduction générale

Introduction générale

La ponctuation, à la frontière de l'orthographe, de la grammaire était restée longtemps dans l'ombre, elle était le parent pauvre de la recherche. Les linguistes et les didacticiens ont longtemps négligé, voire ignoré ce domaine qui fait partie de la grammaire. Elle n'intéresse les chercheurs que depuis peu et fait depuis quelques années l'objet de travaux et couvre plusieurs champs de recherche, mais qui reste un sujet largement ouvert et garde les caractéristiques d'une discipline qui reste en quête d'une définition de l'objet lui-même.

Cette discipline, dite « jeune », joue un rôle primordial dans l'enseignement des langues étrangères. C'est un élément indispensable à la lisibilité et à la compréhension d'un texte écrit. Nul ne peut ignorer son rôle : un texte mal ponctué ou dépourvu de signes de ponctuation est un texte mort sans esprit ni âme. Elle est donc parfois aussi importante que les mots eux-mêmes.

Au sens large, cette composante grammaticale est définie par Nina CATACH comme : « *système de renfort de l'écriture, formé de signes syntaxiques, chargés d'organiser les rapports et la proportion des parties du discours et des pauses orales et écrites. Ces signes participent ainsi à toutes les fonctions de la syntaxe, grammaticales, intonatives et sémantiques* ». (LEMAITRE Brigitte, 1995 : 161).

En effet, la ponctuation permet de structurer grammaticalement un texte et de comprendre son sens. Elle est nécessaire dans la mesure où l'absence de signes de ponctuation dans un texte le rend incompréhensible. Les règles de ponctuation doivent être respectées comme celle de l'orthographe. Bien sûr, il faut connaître les signes de ponctuation pour pouvoir écrire, lire et parler correctement. Cependant, l'absence de normes claires, partagées et suffisamment reconnues pose un problème didactique et rend son enseignement peu évident. À cet effet, l'établissement des règles et des normes qui régissent la ponctuation de la langue est très nécessaire. Ce système nous épargne de tomber dans la confusion et nous permet également une compréhension rapide, correcte et efficace. À travers ce système de signes de ponctuation, l'étudiant peut indiquer les limites entre les divers constituants de la phrase complexe, ou des phrases constituant son discours écrit, ou pour transcrire les diverses intonations et

Introduction générale

pauses effectuées à l'oral, ou encore pour indiquer les coordinations et les subordinations différentes entre les propositions.

1. La justification du choix du sujet et du domaine de la recherche

Cette étude porte sur l'analyse des erreurs récurrentes des étudiants. Cette recherche vise à repérer les erreurs commises, à comprendre leurs sources et chercher en particulier à y remédier dans une perspective visant le développement du français. La présente étude part d'un constat :

En tant qu'étudiante en langue française à l'université de Bejaia, nous avons constaté que les étudiants arrivés à l'université rencontrent des difficultés au niveau de l'usage de la ponctuation lors de la production d'un texte et des différentes tâches d'écriture. Leurs cahiers sont envahis d'erreurs : l'usage inadéquat des signes et même parfois l'absence totale de l'usage de ces marques de ponctuation. Ce qui laisse déjà penser que son enseignement fait peut-être aussi problème.

Nous voulons, à travers notre recherche, atteindre deux objectifs. Le premier, à portée pédagogique, qui consiste de présenter les difficultés que rencontrent les étudiants en ponctuation et d'expliciter leurs fondements. Le second est de trouver des solutions afin d'améliorer leur niveau en ponctuation.

2. La problématique

L'étudiant Algérien tout au long de son instruction scolaire et même universitaire rencontre des difficultés, parmi ces dernières la non maîtrise du système de ponctuation du français.

L'observation quotidienne au département de français d'une ponctuation défectueuse chez les étudiants de la première année L.M.D. français université de Bejaïa, nous a poussé à poser quelques questions :

- Quelle est l'origine des erreurs de ponctuation, autrement dit, d'où proviennent ces erreurs? Et comment peut-on y remédier ?

Introduction générale

Toutefois, tenter d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement principal, nous conduira essentiellement à répondre à d'autres questions portant sur des aspects qui lui sont liés :

Qu'en est-il de l'enseignement de la ponctuation en classe de première année de licence de français ? Quelles sont les représentations des enseignants à l'égard de l'enseignement de la ponctuation ? Où en est le niveau de ces étudiants en ponctuation ? Quel est le signe qui leur pose plus problèmes ?

3. Les hypothèses de recherche

En fonction de nos questions de recherche, nous avons mis à l'épreuve quatre hypothèses de recherche qui feront l'objet de vérification. Il s'agit de :

1- Nous supposons que la raison d'être d'une erreur est peut-être due au système linguistique de la langue française. Une acquisition non complète du système de ponctuation en français.

D'après J.-V.Dommergues (1973:7), « toute erreur [...] possède deux composantes : une composante d'*interférence* et une composante d'*analogie*, dans des propositions variables. »

2- Nous estimons que des clarifications didactiques, des propositions de normes à caractère général et des activités de remédiation seraient nécessaires pour répondre aux besoins des étudiants.

3- La virgule constitue la marque de ponctuation la plus polyvalente dans ses emplois et la plus complexe des autres marques, ce qui fait qu'elle peut être le signe qui pose plus de problèmes aux étudiants.

4- Lorsqu'il est question d'enseigner la ponctuation, « les enseignants sont confrontés à la complexité de la notion » (Paolacci, 2005 : 3), ce qui pourrait

Introduction générale

déjà expliquer que les enseignants ont diverses représentations vis-à-vis de l'enseignement de la ponctuation.

4. Plan de travail

L'articulation de notre travail repose sur trois chapitres, un chapitre théorique et deux chapitres pratiques. Le premier chapitre intitulé « *De la ponctuation comme objet d'étude linguistique à la ponctuation comme objet de savoir scolaire* », présente un court résumé sur le développement des théories de la ponctuation de l'Antiquité jusqu'à nos jours et expose les conceptions linguistiques de la notion (définitions, statut du signe, principales fonctions de la ponctuation : syntaxique, énonciative (ou polyphonique) et sémantique, lois de fonctionnement). Nous aborderons les différents types d'erreurs dans l'usage des signes de ponctuation dus à l'interférence intralinguale, ou interlinguale en donnant une définition à l'analyse contrastive, à l'interlangue et à l'interférence. Ce chapitre se conclut, par la citation des problèmes soulevés à propos de l'enseignement de la ponctuation.

Ce chapitre est divisé en trois sections :

Section 1 : Approche linguistique de la ponctuation

Section 2 : L'erreur linguistique

Section 3 : La ponctuation comme objet de savoir scolaire

La première section vise d'abord, à étudier la ponctuation comme un objet linguistique. Nous visons sa description, voulant comprendre l'objet par son historique, sa caractérisation, sa définition, ses différentes fonctions.

La deuxième section est consacrée à la citation de différents types d'erreurs dans l'usage des signes de ponctuation dus à l'interférence intralinguale, ou interlinguale en donnant une définition de l'analyse contrastive et de l'interférence.

La troisième section porte sur la ponctuation comme objet de savoir scolaire. Nous parlerons de la place de la ponctuation en classe de FLE et des problèmes

Introduction générale

soulevés à propos de son enseignement. Nous citerons le lien entre la ponctuation à l'oral et à l'écrit, et la définition du concept « erreur » en didactique des langues.

Le deuxième chapitre intitulé « *le déroulement de l'enquête, analyse et interprétation des résultats* », sera réservé aux résultats et à leur analyse. Il sera question de décrire nos choix méthodologiques : participants, corpus, méthodes et outils d'analyse et de résultats. Il représente les données des questionnaires suivis de l'analyse et interprétation de chaque question et l'analyse des extraits donnés aux étudiants. Quant au troisième chapitre intitulé « *Propositions, implications didactiques et stratégies de remédiation* », il sera consacré aux propositions d'activités de remédiation.

5. La méthodologie de la recherche

Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses et répondre à notre problématique de départ et aux questions de recherche, nous avons mené une enquête à l'université de Bejaia auprès d'un ensemble d'enseignants et d'étudiants de première année de licence de français. Nous avons ciblé ces deux types de populations, car l'information recherchée est d'ordre dichotomique.

Nous avons opté pour l'utilisation de l'enquête comme méthode, car elle est la mieux convenable. Son champ d'investigation peut recueillir des informations de nature variée.

Notre analyse est à la fois qualitative et quantitative. D'une part, elle s'avère quantitative dans la détermination des pourcentages de maîtrise ou d'utilisation des signes de ponctuation par les étudiants. D'autre part, nous avons obtenu des données qualitatives, celles-ci concernent les différentes informations sur les avis des enquêtés à l'aide des questions ouvertes.

Dans le but de recenser les erreurs commises par ces étudiants, nous leur avons proposé un extrait du conte de **Charles Perrault** « *La belle au bois dormant* » que nous avons donné sous la version non ponctuée.

Introduction générale

Le texte que nous avons sélectionné présente un usage de ponctuation assez diversifié (point final, point d'interrogation, point d'exclamation, virgule, point virgule, le blanc, les guillemets, les deux points, tiret, la majuscule).

La tâche demandée à ces étudiants, c'est de ponctuer cet extrait narratif, après avoir lu le texte durant une dizaine de minutes. Ils devraient faire appel à leur pré-requis en ponctuation et doivent par la suite répondre au questionnaire qui leur a été remis.

Le questionnaire destiné aux étudiants renferme cinq (5) questions : des questions fermées, où les répondants vont juste répondre par « oui » ou « non » et des questions semi-ouvertes. Nous parlons de questions semi-ouvertes : Question pré-codée + 1 partie ouverte (Autres). Elles se rapportent essentiellement aux trois (3) objectifs suivants :

- a.** Les diverses manières de l'accès au système de la ponctuation française et la distinction entre le système arabe/français par les étudiants de première année de licence de français.
- b.** Les difficultés de l'usage de certains signes de ponctuation et les différentes solutions pour les dépasser.
- c.** L'usage de différents signes de ponctuation par les étudiants en dehors de la classe dans leurs propres écrits.

Nous avons également distribué à chaque enseignant de français de 1^{ère} année de licence, un questionnaire comportant 07 questions : des questions fermées, où les répondants vont juste répondre par « oui » ou « non », ou par « facile » ou « difficile », ou par « inutile » ou « indispensable »... etc. Des questions semi-ouvertes, nous parlons de questions semi-ouvertes : Question pré-codée + 1 partie ouverte (Autres).

Introduction générale

Les questions déclarées de ce questionnaire peuvent être réparties en quatre objectifs :

- a. Le premier concerne l'enseignement de la ponctuation en classe de FLE.
- b. Le deuxième concerne les différentes représentations des enseignants sur la ponctuation et sur le niveau des étudiants de première année de licence de français.
- c. Le troisième concerne les différentes activités de ponctuation réalisées en classe par les enseignants de FLE.
- d. Enfin, le quatrième porte sur les différentes sources d'erreurs des étudiants en ponctuation.

Nous avons procédé par « questionnaire » comme technique de recherche, car il peut s'appliquer à tous les types d'échantillonnage. C'est aussi la meilleure technique qui permettra de recueillir des informations précises en peu de temps. Il permet de quantifier la réalité non observable : en assurant l'anonymat dans notre enquête, les enquêtés répondent sincèrement aux questions formulées, ce qui aboutira à des résultats fiables et valides.

(F-DE SINGLY, 1992 : 27) affirme que cet outil permet de : « *sélectionner dans le réel des éléments pertinents des conduites étudiées et des facteurs sociaux* ».

Nous avons choisi l'échantillon étudiantin pour des raisons qui nous semblent très pertinentes :

En arrivant à l'université, en première année de la licence de français, l'étudiant a cumulé en moyenne dix années d'enseignement/apprentissage du FLE. Faut-il rappeler ici que la langue française renforce son statut une fois qu'on est inscrit à l'université en « licence de français » ; tout en continuant à servir comme langue-objet,

Introduction générale

la langue française devient langue-outil, à travers laquelle l'étudiant se verra dispenser un savoir non pas seulement sur la langue, mais davantage sur la littérature, la culture et la civilisation françaises ainsi que pour acquérir des enseignements propres au métier d'enseigner.

Ce qui nous a poussé à examiner à quel point ces étudiants connaissent le système de ponctuation et son fonctionnement. Notre ultime but est d'analyser les erreurs commises par les étudiants et de sensibiliser ces derniers au rôle primordial que joue le système de ponctuation dans la compréhension de tout produit écrit aussi pour les inciter, d'une manière indirecte, à apprendre et à approfondir leurs connaissances dans ce domaine assez important de la langue.

Quant aux enseignants de première année de licence du département de français, nous avons privilégié et sélectionné ceux qui assurent les modules de TTU (Méthodologie), l'écrit et de grammaire. Nous avons opté pour ce choix dans le but de connaître leurs points de vue sur l'enseignement/apprentissage de la ponctuation en classe de première année de licence et sur le niveau de leurs étudiants dans l'usage des signes de ponctuation, parce que l'enseignement de la ponctuation est plus favorisé dans ces modules que dans les autres.

Nous avons choisi l'extrait du conte, car c'est un texte narratif sans difficulté majeure de compréhension : les étudiants sont depuis le primaire habitués aux lectures et à la rédaction de différents types de textes narratifs.

Chapitre 1

**La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet
d'enseignement**

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Choisir la ponctuation comme objet [...], c'est s'engager *nolens volens* dans un champ clos où s'affrontent depuis longtemps auteurs, éditeurs, linguistes [...], avec des perspectives, voire des doctrines, souvent divergentes. (Bain, 2001 : 8)

Dans ce chapitre nous présenterons le développement des théories de la ponctuation de l'Antiquité jusqu'à nos jours et nous exposerons les conceptions linguistiques de la notion (définitions, statut du signe, principales fonctions de la ponctuation : syntaxique, énonciative (ou polyphonique) et sémantique, lois de fonctionnement). Nous aborderons également les différents types d'erreurs dans l'usage des signes de ponctuation dus à l'interférence intralinguale, ou interlinguale en donnant une définition à l'analyse contrastive, à l'interlangue et à l'interférence. Nous concluons ce chapitre en citant les problèmes soulevés à propos de l'enseignement de la ponctuation.

1. Approche linguistique de la ponctuation

Cette section vise d'abord à étudier la ponctuation comme un objet linguistique, et dans cette étude nous visons sa description, voulant comprendre l'objet par son historique, sa caractérisation, sa définition et ses principales fonctions.

1.1. La ponctuation : aperçu historique et développement

Selon Nina CATACH (1997 : 32) la ponctuation, en tant que système profondément culturel, évolue et évoluera encore constamment selon la société qui l'utilise.

La ponctuation n'a pas toujours existé. Il y a maintenant six mille ans que les êtres humains écrivent, et la ponctuation ne date que du II^e siècle avant Jésus-Christ. Aristophane de Byzance (257-180 av. J.-C.) et Aristarque de Samothrace (220-143 av. J.-C), conservateur de la grande bibliothèque d'Alexandrie, ont introduit les premiers signes de ponctuation dans des copies de l'Odyssée et de l'Iliade, afin d'en faciliter la compréhension (Causse, 1995 : 16 ; Catach, 1994 : 17).

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Le point est le premier signe qui a servi, avec le blanc, à séparer les mots. Auparavant, l'écriture était continue (Causse, 1995 : 17 ; Catach, 1994 : 12). Pendant le Moyen Âge, les scribes qui copient les manuscrits ne ponctuent pas ou ponctuent peu, et de manière fantaisiste (Causse, 1998:15). La ponctuation ne prendra son véritable essor qu'avec l'invention de l'imprimerie, au XVe siècle (les premiers livres imprimés datent de 1447). En effet, celle-ci « consacre l'usage du blanc, stimule la création de signes comme la majuscule et l'apostrophe, accélère la diffusion de l'usage de signes connus comme la virgule et le point et introduit les premiers signes de mise en page comme l'alinéa » (Simard, 1993 : 3).

En 1540, Étienne Dolet, un imprimeur lyonnais, réalise et publie le premier traité de ponctuation destiné aux imprimeurs (Causse, 1998 : 186 ; Catach, 1994 : 30). Selon Causse (1998), on y trouve sept signes :

- . Le point final, ou colon, qui termine la phrase ;
- : Le comma, ou deux-points, qui demeure au milieu de la phrase
- , La virgule, qui sépare des parties mineures ;
- ? Le point interrogant ;
- ! Le point admiratif (ancêtre du point d'exclamation) ;
- () Deux nouveaux signes ouvrants et fermants (ancêtres des parenthèses) ;
- + Un signe pour additionner.

Le point-virgule, pour sa part, s'appelait anciennement *periodus* et terminait, à l'origine, un paragraphe. C'est l'imprimeur Bembo qui l'utilise pour la première fois, en 1495, pour marquer une pause plus grande que la virgule et moins grande que le point (Causse, 1998 : 207 ; Catach, 1994 : 71). Au XVIIe siècle, son rôle consiste à séparer les différentes phases d'un raisonnement. Il n'a été reconnu officiellement qu'en 1869.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Quant aux points de suspension, qui à l'origine étaient au nombre de cinq, quatre, trois ou deux, ils sont apparus au XVII^e siècle. On les a appelés points suspensifs jusqu'en 1906, date à laquelle ils sont devenus officiellement les « points de suspension ».

En ce qui concerne le tiret, Catach (1994 : 75) mentionne qu'il est employé comme signe de correction dès l'Antiquité, mais elle ne précise pas comment il joue ce rôle exactement. En 1660, il fut utilisé pour la première fois pour ouvrir un dialogue (tiret unique) dans un texte allemand (Catach, 1994 : 75). Enfin, les guillemets actuels sont nés au XVIII^e siècle. Au Moyen Âge, deux virgules doubles encadraient tout passage de références ou toute idée sur laquelle on voulait attirer l'attention (Causse, 1998 : 224).

Aujourd'hui, la ponctuation évolue, et dans son matériel et dans sa pratique. Parallèlement ont apparu des signes qui pouvaient affecter certaines lettres : les accents et la cédille ; on a élaboré des règles pour l'emploi des majuscules : le tout dans la même perspective pour plus de clarté et plus de facilité pour la compréhension du message écrit. La bonne connaissance pratique de ce code fait gagner un temps considérable et assure la transmission du message écrit.

1.2. Quelques concepts

1.2.1. Qu'est-ce que la ponctuation ?

Nous citons trois définitions de ce terme "*ponctuation*", qui donnent les différentes perspectives dans lesquelles ce terme est utilisé.

Définition 1 : Selon Le Nouveau Petit Robert (1993:1725), la ponctuation est :
« *Un système de signes non alphabétiques servant à indiquer les divisions d'un texte, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives* ». Cette définition aborde généralement la ponctuation comme système de signes non alphabétiques.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Définition 2 : Grevisse (1980 : 1412) y confère une dimension « artistique ». La ponctuation pour lui est :

« L'art d'indiquer dans le discours écrit, par le moyen de signes conventionnels, soit les pauses à faire dans la lecture, soit certaines modifications mélodiques du débit, soit certains changements de registre dans la voix ».

Grevisse envisage la ponctuation comme un système de signes conventionnels essentiels à la compréhension du message écrit, car il en traduit le rythme, le débit et les unités du sens.

Définition 3 : Il en va en revanche tout différemment dans la 13^e édition chez Grevisse (1993:144), qui trouve dans la ponctuation :

« L'ensemble de signes conventionnels servent à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certaines logiques. C'est l'élément essentiel de la communication écrite ». Cette définition exprime de façon satisfaisante le rôle capital de la ponctuation.

Nous pouvons retenir de ces définitions que la ponctuation est un code de l'écrit, porteur de multiples fonctions de nature logiques et expressives.

1.2.2. Quel est le statut d'un signe de la ponctuation?

Le *signe* tel que le définit Saussure (1995 : 98) dans son *Cours de linguistique générale* : est l'union d'un concept, le *signifié*, et d'une image acoustique, le *signifiant*. L'image acoustique n'est pas le son matériel, « chose purement physique », mais l'empreinte psychique de ce son. « Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

mentalement une pièce de vers. C'est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu'il faut éviter de parler des « phonèmes » dont ils sont composés ».

Tournier (1980 : 36) déclare que le *signe* de ponctuation est, comme le *signe* linguistique, constitué d'un signifiant, le *ponctuant*, et d'un signifié, la *ponctuation*. Il n'est pas sans rappeler que les signes de ponctuation sont, pour ce qui concerne le signifiant, « sans correspondance phonémique » (Tournier, 1977 : 225). De fait, comme le fait justement remarquer Dahlet (2003 : 20), on se rend bien compte qu'en cours de lecture d'un texte, les signes de ponctuation ne sont pas pourvus d'image acoustique, mais qu'ils le sont, en revanche, dès lors qu'ils entrent de fait dans le champ du *signe* linguistique.

Lapacherie (2000 : 15) concède que les *signes* de ponctuation ont un *signifiant* (qui n'est pas une *image acoustique*, mais *graphique*), mais refuse l'idée qu'ils auraient un *signifié*, en vertu de l'instabilité des usages, incompatible avec la stabilité de ce dernier. S'il conteste le fait que les marques de ponctuation soient des signes, au sens saussurien du terme, il accepte en revanche la théorie stoïcienne du signe (« *aliquid stat pro aliquo* »), en vertu de laquelle les signes de ponctuation sont proches de l'indice peircien (*Ibid.* 15-17), et jouent des fonctions *idéographiques* (apport d'information, hiérarchisation, etc.) nécessaires à la lecture rapide du texte écrit.

Anis (1988 : 245) souligne que les éléments ponctuo-typographiques constituent une catégorie de graphèmes (*topogrammes*) qui se distinguent des graphèmes alphabétiques (*alphagrammes*) en ce qu'ils sont dotés d'une valeur sémantique, sans constituer cependant des unités significatives comparables aux morphèmes.

Les positions d'Arrivé (1988 : 110-113, cité par Jaffré, 1991 : 68) ne sont pas très éloignées de celles d'Anis. Il écrit que « la ponctuation constitue un appareil de

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

facilitation de la lisibilité » et se situe « au-delà du signifiant graphique » (*Ibid.* : 112). S'interrogeant sur la lisibilité d'un texte dépourvu de ponctuation et sur celle d'un texte uniquement constitué de signes de ponctuation, il constate qu'une succession exclusive de signes de ponctuation permet de souligner qu'une « ponctuation sans texte » ne permet d'obtenir, dans le meilleur des cas, qu'une signification minimale (*Ibid.* :113). Les signes de ponctuation fonctionnent alors comme des « phrasoïdes », c'est-à-dire « des sortes de phrases » (*Ibid.* : 110). La relation directe qui s'établit entre le *signifiant* de ces signes et leur *signifié* leur confère le statut d'« idéogrammes phrastiques » (*Ibid.* : 111).

1.2.3. Classement des signes de la ponctuation

Les signes de ponctuation, les éléments formant ce système, sont l'objet de multiples classements et appellations.

Nous citons d'abord, trois classements d'auteurs en fonction du rôle particulier joué par les signes : Damourette (1939), Doppagne (1998, éd. 2006), M. Riegel, M. Pellat et R. Rioul (1994, éd. 2005).

1.2.3.1. Le classement de Damourette (1939 : 32)

Il existe deux catégories de signes :

- > *Les signes pausaux* : Point, virgule, point-virgule, qui ont pour rôle de séparer des éléments et marquer des pauses plus ou moins longues.
- > *Les signes mélodiques* : Points d'interrogation, d'exclamation et de suspension. Ce sont des signes ayant une fonction purement expressive.

1.2.3.2. Le classement de Doppagne (1998 : 7)

Il classe les signes selon quatre catégories, il a ajouté au classement de Damourette deux catégories de signes : les signes d'insertion et les signes d'appel.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

- > *Les signes pausaux* : Point, virgule, point-virgule qui ont pour rôle de séparer des éléments et marquer des pauses plus ou moins longues.
- > *Les signes mélodiques* : Points d'interrogation, d'exclamation et de suspension. Ce sont des signes ayant une fonction purement expressive.
- > *Les signes d'insertion* : parenthèses, crochets, tirets, guillemets, virgules et barres obliques. Ces signes servent à intercaler des éléments dans la phrase.
- > *Les signes d'appel* : Astérisque, tiret, alinéa. Pour signifier un changement dans l'énonciation.

1.2.3.3. Le classement de Riegel, Pellat et Rioul (1994, éd. 2005 : 87)

Ces auteurs effectuent le classement suivant :

- > *Signes marquant des pauses* : Point, point-virgule, virgule, points de suspension
- > *Signes à valeur sémantique et énonciative* : Deux-points, points d'interrogation et d'exclamation, guillemets, parenthèses, crochets, barre oblique et tiret.
- > *Autres signes de ponctuation* : Astérisque et trait d'union
- > *Autres signes typographiques* : Alinéa et variations typographiques

1.2.3.4. Classement de Tournier (1980), Catach (1980b) et Dugas (2004), cités par Jarno-El Hilali (2011 : 32)

Ces auteurs analysent plutôt la ponctuation en fonction des unités linguistiques touchées :

- > *Signes appartenant à la ponctuation du mot* : Blanc de mot, apostrophe, trait d'union. Signes relevant strictement de l'orthographe.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

- > *Signes appartenant à la ponctuation de la phrase* : Point, point-virgule, deux-points, majuscule, etc. Pour structurer l'intérieur de la phrase et la délimitent.
- > *Signes appartenant à la ponctuation du texte ou « macro-ponctuation »* : Alinéa, retrait, paragraphe. Pour marquer les divisions du texte.

1.2.4. Les principales fonctions de la ponctuation (Office québécois de la langue française, banque de dépannage linguistique)

Lorsque l'on consulte différentes grammaires, on s'aperçoit que l'on reconnaît différentes fonctions de la ponctuation. Elle est considérée comme multifonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle peut remplir plus d'un rôle. On distingue habituellement quatre grandes fonctions: syntaxique, intonative, rythmique et sémantique.

1.2.4.1. Fonction syntaxique

La ponctuation accompagne l'agencement des mots, des groupes de mots et des phrases marquant leur rôle respectif dans l'ensemble du texte. Ainsi la virgule, par exemple, n'est pas qu'affaire de respiration ; l'endroit où une pause est appropriée correspond le plus souvent à une division syntaxique du texte.

Exemples :

- Demain matin à l'aube, je partirai à la campagne.
(La virgule sépare le complément placé en tête de phrase du sujet.)
- Lorsque, pour des raisons indépendantes de leur volonté (c'est du moins ce qu'ils disent), ils ne peuvent respecter l'horaire prévu, ils avisent le client et lui offrent leurs plus sincères excuses, en espérant qu'il les accepte et fasse preuve de compréhension.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

(Les parenthèses permettent d'ajouter un élément d'information supplémentaire, non essentiel au texte ; les virgules séparent les trois propositions de la phrase ainsi que le complément *pour des raisons... volonté*.)

1.2.4.2. Fonction sémantique

Les signes de ponctuation aident à comprendre le sens d'un texte en présentant les différentes parties. Ils contribuent également au sens des phrases et des mots, et même parfois créent à eux seuls le sens. Par exemple, une suite de signes de ponctuation en guise de réplique, des points de suspension qui signifient « sans commentaires », un tiret qui indique l'absence de réponse d'un personnage, voilà autant de signes qui véhiculent un message textuel, et ce, sans le support des mots.

Exemples :

- Sa mère recevait de nombreux « oncles » durant l'après-midi. (Le mot *oncles* a ici un sens particulier.)
- Les photos, que j'ai prises, sont ratées. (Je les ai toutes prises, et elles sont toutes ratées.)
- Les photos que j'ai prises sont ratées. (Seules celles que j'ai prises sont ratées, et il y en a d'autres qui sont bonnes.)

1.2.4.3. Fonction expressive et intonative

La ponctuation permet d'indiquer les sentiments et les intonations de l'auteur. Un texte peut comporter par exemple des points d'exclamation qui marquent la colère, l'impatience ou l'admiration ; des points de suspension pleins d'ironie, d'autres qui indiquent plutôt la réserve ou encore un état rêveur ; des points d'interrogation qui expriment le doute, le scepticisme ou encore le questionnement véritable.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Exemples :

- Ils m'ont offert leurs plus sincères (?) excuses. (Je doute de la sincérité des excuses.)
- Nous partons? (Une question est posée.)
- Nous partons! (Une réponse est donnée, sur un ton décidé.)
- Savez-vous quelle heure il est? (Le but est de connaître l'heure.)
- Savez-vous quelle heure il est!!! (On sait trop bien quelle heure il est.)

1.2.4.4. Fonction rythmique

Historiquement, le premier rôle de la ponctuation a été d'aider au chant ou à la lecture d'un texte, en indiquant à l'orateur où marquer les pauses. Cette fonction existe encore (un texte sans ponctuation serait essoufflant, même lu silencieusement), mais ne suffit plus à définir la ponctuation. Par exemple, on ne sépare habituellement pas le sujet du verbe ; toutefois, lorsque le sujet d'une phrase est relativement long, la pause que l'on ferait à l'oral est parfois rendue par une virgule à l'écrit.

Exemples :

- La documentation que vous recevrez par courrier dans une semaine ou deux au plus tard vous permettra de prendre une décision éclairée.
(Le sujet long peut être séparé du verbe par une virgule.)
- La documentation reçue vous permettra de prendre une décision éclairée.
(Le sujet étant court, aucune virgule ne le sépare du verbe.)

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

1.2.5. Les règles d'emploi des signes de ponctuation (la ponctuation.com)

La virgule :

La virgule marque une courte pause dans la lecture sans cependant que l'intonation change.

La virgule s'emploie :

- > Dans une énumération, pour séparer des mots, des groupes de mots de même nature ou des propositions juxtaposées :

Il mange, il danse, il n'arrête pas de bouger !

Les lions, les girafes, les zèbres, vivent tous dans la savane.

- > Pour séparer des mots, des groupes de mots ou des propositions coordonnées par les conjonctions de coordination et, ou, ni lorsque celles-ci sont répétées plus de deux fois :

Il ne craint ni le vent, ni le froid, ni la neige.

Remarque :

Notons que la virgule peut aussi servir à remplacer les conjonctions et, ou, ni. La conjonction n'apparaissant alors qu'avec le dernier mot.

Vous avez le choix entre un café, un thé, une tisane ou un chocolat chaud.

L'enseignante, le proviseur et les élèves montèrent dans le bus.

- > Devant des mots, groupes de mots ou des propositions coordonnées par des conjonctions de coordination autres que et, ou, ni :

Je viendrai en retard, mais avec un peu de retard.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Nous irons au lac, car je sais que tu aimes particulièrement cet endroit.

- > Pour mettre en relief un élément placé en tête de phrase :

Au sommet de la tour de Windsor, des corbeaux ont élu domicile.

Moi, je ne croirais jamais une telle chose.

Puisque tu le souhaites, je le ferai.

Remarque :

Dans le cas des inversions du sujet, les éléments placés en tête de phrase ne sont pas séparés par une virgule.

Dans le salon attendent les invités.

- > Pour isoler les propositions participiales :

Son travail terminé, il rentra directement chez lui.

- > Pour isoler ou encadrer les mots, ou de groupes de mots ou propositions mis en apposition et qui donnent des informations complémentaires :

L'enfant, épuisé par cette première journée d'école, s'est rapidement endormi.

Martin, le plus chanceux des hommes, a encore gagné à la loterie.

Cette chanson, que tout le monde apprécie, est pourtant très ancienne.

Remarque :

Si la proposition subordonnée relative explicative est isolée par une virgule (voir exemple ci-dessous), la subordonnée relative déterminative, elle, n'est pas séparée de son antécédent par une virgule.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

L'homme qui m'a téléphoné hier est passé ce matin à mon bureau.

- > Pour encadrer ou isoler les propositions incises :

Je vais, dit le professeur, vous expliquer la formation des nuages.

Je vais vous expliquer la formation des nuages, dit le professeur.

- > Pour séparer des propositions en signifiant un déroulement chronologique, une succession d'événements :

Je l'entends, je cours vers la porte, elle ouvre et m'enlace tendrement.

Nous montions, il descendait.

- > Après le nom de lieu dans l'indication des dates :

Grenoble, le 17 octobre 1973

Le point-virgule :

Le point-virgule marque une pause plus importante que la virgule, mais à la différence du point, la voix ne baisse pas complètement entre les deux propositions.

- > Pour séparer des propositions ou expressions indépendantes, mais qui ont entre elles une relation faible, généralement une relation logique :

La planète se réchauffe ; les glaciers reculent d'année en année.

- > Le point-virgule est également utilisé lorsque la deuxième proposition débute par un adverbe :

Sa voiture est tombée en panne au milieu de la campagne ; heureusement un fermier passait par là.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

- > Pour mettre en parallèle deux propositions :

Isabelle jouait au tennis ; son frère préférait le football.

Remarque :

Le point-virgule s'utilise toujours en milieu de phrase et n'est jamais suivi d'une majuscule.

- > Pour séparer les termes d'une énumération introduite par deux-points :

Acheter à l'épicerie :

-3 pommes ;

-2 bananes ;

-4 citrons.

Les deux-points : ils peuvent annoncer :

- > Une énumération :

Les trois plus grandes villes de France sont : Paris, Marseille et Lyon.

- > Une citation ou des paroles rapportées :

Paul Valéry a dit : « L'art est fait de beaux détails. »

Arrivé au bord de la falaise, il s'écria : « Ciel, je suis perdu ! »

- > Une explication : une relation de cause ou de conséquence :

Je n'ai nullement aimé ce film : il était tellement vulgaire.

Il n'a pas fini ses devoirs : il n'ira pas jouer avec son frère.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Remarque :

On évitera fortement de répéter les deux-points dans une même phrase soit en reformulant soit en les remplaçant le cas échéant par « car » ou « parce que ».

Le point :

Le point indique que la fin d'une phrase. Il s'accompagne d'une intonation descendante et d'une pause nettement marquées.

Le Musée du Louvre, ancienne demeure des rois de France, est depuis deux siècles l'un des plus grands et plus beaux musées du monde. Il attire chaque année des milliers de visiteurs.

Remarque :

Excepté les titres d'œuvres (livre, film...), une phrase nominale, ou sans verbe, se termine par un point.

Voici une très belle histoire.

Le portrait de Dorien Gray (roman d'Oscar Wilde).

Les points de suspension :

Toujours au nombre de trois..., les points de suspension peuvent avoir différentes valeurs.

> Ils indiquent que la phrase est interrompue. Plusieurs cas :

- La phrase commencée est abandonnée

Attends que je... Il va me rendre fou !

- Ils indiquent une hésitation en cours de phrase

Elle est... partie hier matin.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

- Ils interviennent dans une énumération qui est écourtée.

Au musée d'Orsay, vous pourrez admirer les œuvres de nombreux peintres :

Cézanne, Corot, Klimt, Delacroix, Pissaro, Toulouse-Lautrec...

Remarque :

Ils ont dans ce contexte la valeur de, etc. Cette abréviation ne peut donc être suivie des points de suspension.

Dans la montagne vivent des marmottes, des bouquins, des chamois, etc.

- > Employés en fin de phrase, ils sous-entendent une suite, une référence, une complicité avec celui à qui on s'adresse, un effet d'attente :

Vous me comprenez...

Un jour, je ferai le tour du monde...

- > Ils peuvent également être employés après l'initiale d'un nom ou d'un mot (généralement grossier) que l'on ne souhaite pas citer :

Monsieur K... m'a raconté cette étrange histoire.

Marre de cette p... de vie !

- > En remplaçant du dernier chiffre dans une date :

Cette histoire s'est déroulée en 164...

Remarque :

Les points de suspension ne sont jamais précédés d'une virgule ou d'un point-virgule.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Entre crochets, les points de suspension indiquent une coupure dans citation.
(Voir section correspondante)

Le point d'interrogation :

Le point d'interrogation se place à la fin d'une phrase interrogative (interrogation directe). L'intonation est montante.

Allez-vous dimanche prochain à la piscine ?

Remarque :

Dans l'interrogation indirecte, on utilise le point et non pas le point d'interrogation.

Je me demande s'il a réussi son examen.

Placé entre parenthèses (?), le point d'interrogation marque l'incertitude.

William Shakespeare est né le 23 (?) avril 1564 à Stratford sur Avon.

Le point d'exclamation :

- > Le point d'exclamation se place à la fin d'une phrase exclamative ou d'une phrase exprimant la surprise, l'exaspération, l'admiration, un ordre...

L'intonation est montante.

Que cette fleur est belle !

Sortez d'ici immédiatement !

Pourvu que cela lui plaise !

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

- > Il s'emploie également après l'interjection :

Hélas ! vous ne le reverrez pas avant longtemps.

Elle s'avança doucement, et crac ! elle tomba.

Remarque :

Lorsque le point d'exclamation marque une interjection, il n'est pas suivi d'une majuscule.

Les guillemets :

- > Les guillemets (inventés par l'imprimeur Guillaume, dit Guillemet, en 1525) permettent d'encadrer les paroles ou écrits de quelqu'un (citation) :

« Quand je regarde l'Histoire, j'y vois des heures de liberté et des siècles de servitude.

Remarque :

Les guillemets imposent que l'on respecte le texte. Si l'on souhaite l'écouter, il convient alors de remplacer la portion de texte manquante par des points de suspension encadrés de crochets [...].

- > Précédés de deux-points, ils encadrent un discours direct :

Il se tourna vers moi et me demanda : « Avez-vous l'heure ? »

- > Les guillemets sont également utilisés pour un mot, une expression, utilisés dans un contexte inhabituel, que l'on désire souligner ou nuancer. De même que pour des mots étrangers ou argotiques :

Cette table est vraiment « maganée », comme on dit au Québec.

Après une séance de yoga, je me sens tellement « cool »

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Remarque :

Dans un dialogue, on place un tiret à chaque prise de parole sauf la première.

À son arrivée à la clinique, une secrétaire lui demanda :

« Avez-vous un rendez-vous ?

– Oui, à 10h30.

– Parfait, asseyez-vous, je vous prie. »

Où placer la ponctuation finale ?

Le point final est placé à l'intérieur des guillemets lorsque la citation forme une phrase complète débutant par une majuscule et introduite par deux-points. Il est placé à l'extérieur lorsque la citation n'est qu'un segment de phrase fondu le texte.

Pierre Reverdy a dit : « Créer, c'est penser plus fortement. »

Raymond Queneau écrivait de l'histoire qu'elle est « la science du malheur des hommes ».

- > Pour préciser qui parle, on insérera seulement une courte phrase entre virgules à l'intérieur des guillemets :

Le professeur demanda :

« Quelle est la capitale de l'Australie ?

– Canberra, répondis-je, confiant. »

Les parenthèses :

- > Les parenthèses servent à isoler un mot, un groupe de mots à l'intérieur d'une phrase. Généralement une explication, un commentaire sans lien syntaxique avec le reste de la phrase :

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Il n'a pu se présenter à son entretien (ce n'était d'ailleurs pas la première fois) et n'a même pas pris la peine de s'excuser.

Remarque :

On veillera toutefois à ne pas trop en abuser, car la mise entre parenthèses provoque une rupture dans la phrase et complique lecture et sa compréhension. On se limitera de plus à des segments de phrase courts.

Où placer la ponctuation finale ?

Le point final est placé à l'intérieur des parenthèses lorsque le commentaire forme une phrase complète. Il est placé à l'extérieur lorsque le commentaire n'est qu'un segment de phrase fondu dans le texte.

Cette mesure est révisée. (Ainsi en a décidé le conseil.)

Cette mesure est révisée (sur décision de Conseil).

De la même manière si la phrase réclame une virgule à l'endroit où est insérée la parenthèse, la virgule sera mise juste après la parenthèse fermante.

Ce que je vais vous dire, écoutez bien (ceci est très important), est la pure vérité.

> Elles permettent également de signaler des variantes de genre et de nombre :

Passionné(e)s de littérature, cet ouvrage saura vous séduire.

Le ou les responsable(s) sont attendus dans le bureau du proviseur.

> Encadrant un chiffre arabe, elles deviennent un appel de note :

(1) (2) (3)...

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Les tirets :

> Dans un dialogue, le tiret indique le changement d'interlocuteur :

- Bonjour ! Comment allez-vous ce matin ?
- Très bien, merci. Et vous ?
- Un peu fatigué aujourd'hui.

> Encadrent une phrase ou un segment de phrase, les tirets jouent le même rôle que les parenthèses :

Les Vikings – de hardis navigateurs – ont vraisemblablement découvert l'Amérique bien avant Christophe Colomb.

Remarque :

De la même manière que celle placée entre parenthèses, la phrase encadrée par deux tirets conserve sa ponctuation, ce signe se mettra après le second tiret.

En revanche, si le second tiret se situe en fin de phrase, celui-ci disparaît.

Exemples :

Si vous aimez le chocolat (et qui ne l'aime pas ?), ne manquez pas de visiter la fabrique non loin d'ici.

Si vous aimez le chocolat – et qui ne l'aime pas ? –, ne manquez pas de visiter la fabrique non loin d'ici.

Nous sommes venus l'an passé (la maison n'était pas encore construite).

Nous sommes venus l'an passé – la maison n'était pas encore construite.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

- > Dans une liste, ils servent à l'énumération des termes :

Pour la rentrée scolaire, acheter :

- deux cahiers à spirales, gros carreaux ;
- des crayons à mine ;
- des stylos de couleurs ;
- une gomme ;
- une règle.

Les majuscules :

On met une majuscule (ou lettre capitale) :

- > Au début de la phrase :

Le joueur d'échecs, comme le peintre ou le photographe, est brillant...ou mat.

- > Aux noms propres, prénoms, noms de famille, surnoms...

Marco Polo, Christophe Colomb, Jacques Cartier étaient tous des grands explorateurs.

- > Aux noms communs utilisés comme noms propres :

Son chat Myrtille.

Le chef de l'État français.

La Bourse de Wall Street.

- > À certains termes de politesse :

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

> Aux noms de fêtes :

Le Ramadan, Pâques, Noël...

> Aux noms de rues, départements, régions, villes, pays, régions géographiques...

L'Afrique du Sud

L'Asie du Sud-Est

Le Midi de la France

Ils n'en prennent en revanche pas lorsqu'ils désignent une direction.

Saint-Denis se situe au nord de Paris.

> Aux noms de peuples ou d'habitants de régions géographiques. De même que les membres de dynasties :

Les Français, les Belges, les Québécois, les Mérovingiens.

Mais les adjectifs correspondants eux n'en prennent pas.

Le peuple français.

Remarque :

Les noms des adeptes de doctrines, de religions, de courants de pensée, ne prennent pas de majuscule.

Les chrétiens, les juifs, les surréalistes, les capitalistes.

> Au mot « saint » lorsqu'il désigne la fête, la localité, la rue qui porte le nom du saint :

La saint-Patrick

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

La rue Saint-Paul

En revanche, devant le nom du personnage qu'il qualifie, le mot s'écrit sans majuscule et sans trait d'union.

La pensée de saint Augustin est très marquée par le néo-platonisme.

> Aux titres d'œuvres et d'ouvrages :

La guerre et la paix de Tolstoï

Autant en emporte le vent

Il achète chaque jour le Monde

> Aux noms déposés :

Du Nylon, une Vespa, une fermeture Éclair...

Remarque :

Les noms de jours, mois et de saisons s'écrivent sans majuscule.

Il passera le mois d'octobre au Canada.

L'hiver débute le 21 décembre.

À Grenoble, le 15 septembre 2007

L'accentuation des majuscules

Si la tendance des textes manuscrits est à l'omission des accents, il convient d'accentuer les majuscules, car, selon l'Académie Française, l'accent a pleine valeur orthographique. « On veille donc, en bonne typographie, à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition À, comme le font bien sûr tous les dictionnaires, à commencer par le Dictionnaire de l'Académie française, ou les

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

grammaires, comme le Bon usage de Grevisse, mais aussi l'Imprimerie nationale, la Bibliothèque de la Pléiade, etc. »

Autres signes :

[] les crochets :

- > On les utilise lorsque, à l'intérieur d'une parenthèse, il est nécessaire d'en ouvrir une autre :

(Albert Camus [1913 – 1960] a obtenu le prix Nobel de littérature en 1957.)

- > Avec des points de suspension, ils indiquent une coupure, une modification dans un texte cité :

Vos enfants ne sont pas vos enfants.

Ce sont les fils et les filles de la Vie qui se désire.

Ils vous traversent, mais ne sont pas de vous.

Et s'ils vous entourent, ils ne sont pas à vous [...] (Khalil Gibran, Le Prophète)

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

2. L'erreur linguistique

Dans la présente section, nous traiterons divers éléments qui nous semblent importants dans une définition de l'erreur.

2.1. Définition du concept

Voici la définition d'erreur linguistique proposée par (Dominic, Anctil, 2011 : 91) :

L'erreur linguistique est une forme linguistique ou combinaison de formes linguistiques qui diffère de ce qu'un locuteur expert aurait selon toute probabilité produit dans un même contexte de production. Cette définition de l'erreur se limite aux erreurs en production.

2.2. Erreur, faute, dysfonctionnement

L'erreur est considérée comme « *un jugement contraire à la vérité* » (*Le Petit Larousse illustré*, 1972 : 390). La faute est considérée comme « *le fait de manquer, d'être en moins.* » (*Le Petit Robert*, 1985 : 763) ; « *erreur choquante, grossière, commise par ignorance* » (*Ibid.* : 684).

Ces deux termes ont été souvent confondus, mais ont longtemps été utilisés indifféremment dans l'enseignement. La première distinction importante entre erreur et faute, est liée aux notions de performance et de compétence proposées dans le cadre de la grammaire générative. Un problème de performance, c'est-à-dire un échec d'exécution lors de la mise en œuvre de savoirs linguistiques dans la production ou la compréhension d'énoncés, sera appelé « faute ». Alors qu'un dysfonctionnement attribuable à une faille dans la compétence du locuteur, soit sa capacité à produire ou à reconnaître des énoncés appartenant à sa langue, sera désigné par le terme « erreur ».

En linguistique contrastive, on utilise le concept d'erreur, cette dernière est considérée comme un élément faisant partie d'un processus d'apprentissage qui permet à l'apprenant d'évoluer et de progresser, elle renvoie à des savoirs faire, elle est

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

bénéfique et indispensable à la progression de l'apprenant et constitue un indice précis pour repérer les difficultés linguistiques des élèves et rendre l'enseignement plus efficace, affirme (CORDIER.S P, 1980 : 11) : « ...si l'on cherche à décrire chez un apprenant sa connaissance de la langue à un stade quelconque de son développement, ce sont bel et bien les erreurs qui fournissent ces indices ».

2.3. Erreurs intralinguales et erreurs interlinguales

Lorsque l'apprenant confond entre le système de sa langue et celui de la langue étrangère, les erreurs commises *proviennent en général de l'interférence*, sont d'ordre interlingual (ABDELLI, 2004 : 123) et on parle d'erreurs intralinguales lorsque les erreurs sont commises dans le même système, et qu'on pourrait leur trouver des explications à partir des lacunes dans le système de la langue même. Ces erreurs sont celles qui concernent directement l'acquisition de la langue étrangère. (ÖZtokat, 1993 :70)

2.4. Approches de l'analyse d'erreurs

2.4.1. L'analyse contrastive et les interférences

2.4.1.2. L'analyse contrastive

A pour but premier de prévoir et de résoudre les difficultés et les erreurs dues aux interférences appropriées d'apprentissage rencontrées lors de l'acquisition de la langue étrangère.

2.4.1.3. Les interférences

Relèvent du domaine de la linguistique contrastive. Selon (MOREAU, 1997 : 178-179), l'interférence est « une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact ». Cela signifie la transgression de la norme lors de l'utilisation de deux langues.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

2.4.2. L'analyse des erreurs

Développée à partir des années 60, l'analyse des erreurs marque une grande étape dans le domaine de la didactique de la grammaire. Elle est envisagée comme complément ou substitut à l'analyse contrastive.

L'analyse des erreurs permet d'abord d'identifier les erreurs, puis de les décrire, enfin, elle tente de les expliquer :

« D'un point de vue chronologique, une telle analyse soulève trois séries de problèmes : 1) trouver l'erreur ; 2) décrire l'erreur ; 3) expliquer l'erreur » (Perdue C, 1980 : 87)

2.4.3. L'interlangue

Le concept d'interlangue est proposé par Selinker (1972). Selinker a défini ce terme, comme « un niveau intermédiaire entre la langue source (L1) et la langue cible (L2) ». Ce niveau intermédiaire de la langue a des influences sur la langue cible et des erreurs sont commises par les étudiants de langues dans ce cas spécifique les étudiants de français langue étrangère.



Schéma 1 : Processus d'interlangue.

2.4.4. La norme

Quiconque s'intéresse à l'erreur ne peut éviter une discussion à propos de la norme. En effet, l'erreur est souvent définie comme un écart par rapport à la norme, ou du moins à une norme, et un énoncé n'est considéré erroné que par son caractère déviant par rapport à l'usage normal.

Cette section nous a permis de mieux cerner la notion d'erreur linguistique. Le survol de différentes recherches sur l'analyse d'erreurs.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

3. La ponctuation comme objet de savoir scolaire

Dans la première section, la ponctuation a été étudiée sous l'angle des sciences du langage afin de la définir comme objet de savoir savant. Dans cette seconde section, nous étudierons la ponctuation en tant qu'objet de savoir scolaire. Nous verrons quels sont les enjeux liés à son enseignement et les problèmes soulevés à propos de son enseignement : la complexité de son domaine ; ces différentes conceptions ; son lien avec l'oral et l'écrit, nous citerons également la définition de la notion « erreur ».

3.1. Les problèmes soulevés à propos de l'enseignement de la ponctuation

Un certain nombre de problèmes liés à l'enseignement et à l'apprentissage de la ponctuation sont relevés dans les travaux en didactique du français et en psychologie du langage : la grande complexité du domaine ; le fait que son apprentissage ait lieu dans, mais aussi (voire, surtout) en dehors de la classe de français ; les représentations conflictuelles des enseignants de français sur la ponctuation ; le (trop) peu de temps qui lui est consacré en classe ; l'enseignement « restreint » ou lacunaire de la ponctuation qui est pratiqué par certains enseignants ; le caractère artificiel des situations d'enseignement et d'apprentissage proposées en classe (en particulier, les situations d'écriture)

3.1.1. Complexité du domaine

La ponctuation est considérée par la tradition scolaire comme un domaine « mineur » et ses contenus ne sont abordés en classe qu'une fois que les autres contenus, c'est-à-dire ceux qui sont jugés plus importants ou plus urgents (en lecture et en écriture), ont déjà été abordés (Bain, 2001 : 24).

La ponctuation est un domaine qui a longtemps été privé de réflexions sérieuses de la part des différents acteurs s'intéressant à la langue, ce qui en fait un domaine encore peu connu. Sa définition est ambiguë.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Si les difficultés sont grandes à propos d'une notion syntaxique d'une utilisation aussi fréquente que la relation sujet-verbe, pour laquelle les savoirs grammaticaux sont stabilisés et circonscrits, même s'il existe des modèles théoriques différents pour en rendre compte (C. Garcia-Debanc, 2004), les difficultés pour le formateur sont plus grandes encore quand il s'agit de travailler en formation sur la ponctuation, pour laquelle les savoirs disponibles sont plus dispersés, moins stabilisés et qui peut apparaître comme plus périphérique dans le système orthographique. (Paolacci, 2003, p. 94).

Lorsqu'il est question d'enseigner la ponctuation, « les enseignants sont confrontés à la complexité de la notion » (Paolacci, 2005, p. 3), ce qui pourrait déjà expliquer, ne serait-ce qu'en partie, le fait qu'il s'agit d'un domaine peu enseigné.

3.1.2. Une définition controversée de l'objet

D'un point de vue didactique, la ponctuation est d'une importance capitale dans le développement des compétences langagières, car elle fournit une aide précieuse à la lecture et à l'écriture (Catach, 1996). Elle doit donc être étudiée, puisqu'elle fait partie intégrante des processus complexes de lecture et d'écriture, qui sont au cœur de la scolarisation. Pour Séguy (1999, cité par JARNO-El Hilali, 2011 : 107), le savoir ponctuer n'est pas une compétence simple à développer ; il émerge plutôt d'une grande maîtrise de la langue écrite en général et doit être considéré comme le résultat d'une intégration plutôt que comme un savoir-faire mécanique. Ainsi, seuls les scripteurs ayant atteint un certain niveau de compétence seraient aptes à ponctuer efficacement leurs textes.

Le terme *ponctuation* est en soi polysémique : on peut en effet penser la ponctuation comme un ensemble fermé d'une douzaine de signes (la ponctuation au sens étroit selon Catach, 1996), mais aussi comme un ensemble plus ou moins ouvert qui empiète en quelque sorte sur le domaine de la mise en page, de la typographie.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Certains auteurs traiteront ainsi les caractères gras ou italiques et le soulignement comme faisant partie de la ponctuation au sens large, alors que d'autres les en excluront.

Les signes de ponctuation font l'objet d'usages divergents entre autres à cause des représentations des usagers et leur enseignement rencontre de nombreux obstacles, dont celui de déterminer, d'un point de vue didactique, une sorte de « noyau dur » qui puiserait dans les multiples domaines ayant contribué à l'étude de la ponctuation, noyau qui pourrait constituer la base d'un enseignement et d'un apprentissage efficaces.

3.1.3. Les conceptions différentes de la ponctuation

En 1964, dans la *Grammaire Larousse du français contemporain* publiée chez Larousse, on pouvait lire le passage suivant :

« *Il existe une ponctuation LOGIQUE, indispensable au déchiffrement d'un texte, soumise à certaines règles : elle a principalement pour but d'indiquer le groupement des mots [...] Il existe aussi une ponctuation EXPRESSIVE, qui n'est pas soumise à des règles fixes, mais aux intentions stylistiques* » (J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, et J. Peytard, 1964 : 32). Deux tendances s'opposent : la ponctuation régulée et normée et celle qui ne l'est pas, c'est-à-dire une ponctuation personnelle.

3.1.4. Un système de l'écrit? De l'oral? Mixte?

Comment l'étude de l'objet ponctuation pourrait-elle être simple, alors qu'elle appartient au monde riche et foisonnant du monde scriptural? Catach (1998 : 32) le souligne :

La ponctuation, en tant que système profondément culturel, évolue et évoluera encore constamment selon la société qui l'utilise. Le texte est encore plus profondément socialisé que le langage. Cela tient au caractère même de l'écriture par rapport à la langue. Le processus de transmission écrite et donc de la ponctuation, par

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

essence conçu comme indirect et différé, peut être démesurément distendu, dans le temps et dans l'espace.

On a longtemps considéré que la ponctuation servait à marquer les pauses à l'oral, reflétant l'« image de la voix » (Catach, 1996 : 5). Au XVIII^e siècle, N. Beauzée, auteur de la *Grammaire générale*, intégrait d'ailleurs dans sa première définition de la ponctuation cet aspect de l'oralité en indiquant que la ponctuation servait entre autres à organiser les rapports et la proportion des pauses orales et écrites. (J. Damourette, 1939 : 6) expliquait que les marques de ponctuation en français servent en fait à pallier les manques de l'écrit en reproduisant les ressources que sont la cadence et la mélodie dans l'oral, puisqu'« un texte écrit manque de toutes ces ressources, et le rôle de la ponctuation est de suppléer à ce manque ». Il existe donc un lien fort entre l'écrit et l'oral : « tout ce qui s'écrit se parle ». (Ibid. p32).

Une enquête de D. Bain (1999), sur les représentations et les pratiques de scripteurs adultes en matière de ponctuation a montré que la référence à la lecture à voix haute ou à l'oralisation pour décider de la ponctuation est plus marquée chez les étudiants et les enseignants que chez les chercheurs, ce que l'auteur explique par le fait que ces derniers sont des scripteurs plus aguerris. Bain traite des limites et des dangers de cette association et rappelle, comme plusieurs auteurs, qu'il n'y a pas de correspondance systémique (ou plutôt systématique) entre les pauses de l'oral ordinaire et les marques de ponctuation de l'écrit. (D. Bain, 1999).

Pour Catach (1996 : 5), l'écriture elle-même est double : d'une part, elle est tournée vers l'oralité, et d'autre part, vers le visuel. Ainsi, pour elle, la séparation n'est pas aussi évidente qu'elle pourrait l'être entre le monde de l'écrit et celui de l'oral, et les liens qu'ils entretiennent sont encore flous et mal compris. La ponctuation est donc un « lieu privilégié pour une réflexion sur cette extraordinaire dualité de l'écrit, dont il faut se souvenir à tout instant ». Ainsi, si la ponctuation ne doit pas être associée exclusivement au domaine du marquage des pauses à l'oral, l'étude de ses fonctions devra donc bien en tenir compte :

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

La définition classique [...] (« La ponctuation est l'art d'indiquer par des signes reçus la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant ») paraît totalement insuffisante aujourd'hui, puisqu'elle ne prend en compte [...] que la segmentation, et seulement la segmentation orale. [...] Cependant, il n'y a aucune différence réelle, en profondeur, entre ce que l'on appelle pauses à l'oral et séparateurs à l'écrit, « ponctuer » une phrase orale et « ponctuer » une phrase écrite, les deux aspects, d'une certaine façon, étant du même ordre linguistique et se complétant étroitement. (Ibid. p.49).

3.1.5. La ponctuation : un flou théorique

Rappelons que l'enquête de Bain (1999) a montré que la ponctuation est un domaine de la grammaire qui serait en lui-même flou, controversé, mal défini, problématique – ce qui en fait, selon l'auteur, un véritable problème, puisque les « vrais problèmes », qu'ils soient ou non langagiers, comportent nécessairement des ambiguïtés et zones de flou à éclairer. Bain explique ce problème principalement par la relation qu'entretiennent les adultes avec ce système : la ponctuation ne laisserait personne indifférent, et au moment de ponctuer ses écrits, le scripteur adulte souffrirait d'insécurité et deviendrait hésitant, inconséquent.

Les hésitations et difficultés, donc le malaise, liées à la ponctuation pourraient s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un domaine mal délimité, puisqu'à mi-chemin ou coincé entre la normativité non contestée de l'orthographe et la liberté créative du style. Cette hésitation à parler d' « erreur » de ponctuation, ce malaise envers un domaine jugé plus souple que l'orthographe est bien palpable dans l'étude de Maurais (2003 : 22). En effet, celui-ci se défend de n'avoir relevé que de « vraies » erreurs, et se justifie comme suit :

*« Il peut donc être utile de préciser que les correcteurs n'ont considéré comme faute de ponctuation que ce qui était **incontestable**, par exemple la présence d'un point à la fin d'une exclamation ou à la place d'un point d'interrogation. Dans le cas*

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

*de la virgule, ils n'ont considéré comme faute que sa présence [indue] ou son absence dans des cas **incontestables** » (Ibid. p.22).*

3.2. Le statut de l'erreur en didactique des langues

Depuis quelques années, le statut de l'erreur à l'école considérablement évolué, tout comme la représentation de l'acte d'apprendre. Aujourd'hui, le statut didactique de l'erreur s'est modifié. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui l'erreur ne semble plus être dramatisée et synonyme d'échec irrémédiable, bien au contraire l'erreur est considérée comme une étape normale de l'apprentissage, donc le statut de l'erreur apparait en fait comme un bon révélateur du modèle d'apprentissage. (DEVAL, Karine, 2000 : 3)

En didactique des langues, la notion d'erreur est délicate à définir, il est même impossible d'en donner une définition absolue, mais J.P CUQ et ALLI (2004 : 192) proposent une définition provisoire de l'erreur, celle l' « *écart par rapport à une norme provisoire ou une réalisation attendue.* »

L'analyse de l'erreur présente le double intérêt pour le maître d'évaluer la pertinence de son enseignement et de repérer les besoins de chaque élève. Il construit ainsi les bases d'une pédagogie différenciée. L'analyse des erreurs est un point important dans l'action pédagogique.

Dans cette section nous avons soulevé les problèmes à propos de l'enseignement de la ponctuation : la complexité de son domaine ; ces différentes conceptions ; son lien avec l'oral et l'écrit, nous avons également cité la définition et le statut de la notion « erreur » en didactiques des langues.

CHAPITRE 1 : La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement

Conclusion partielle

Ce tour d'horizon des travaux en linguistique et en didactique sur la ponctuation nous amène à formuler quelques conclusions. Un objet nouveau, mais plutôt un sujet oublié, les auteurs antiques aussi bien que les auteurs médiévaux et de la Renaissance ayant montré un intérêt considérable à l'égard de cette unité linguistique. Pendant longtemps, elle a eu bien de la peine à trouver sa place dans l'étude de la langue, coincée qu'elle était entre la grammaire, l'orthographe, la typographie ou encore la stylistique. Nous pouvons dire que la ponctuation a une histoire très riche et complexe, elle est considérée comme outil d'aide à la lisibilité et à la compréhension d'un message écrit. La ponctuation est à la communication ce que la signalisation est au trafic ; sans elles, c'est le chaos. Une image vaut mille mots.

Chapitre 2

Enquête, analyse et interprétation des résultats

Ce chapitre constitue le noyau de notre recherche, dans lequel nous présenterons en premier lieu notre enquête, le public qui en a pris part ainsi que notre corpus. En deuxième lieu, nous porterons des commentaires et des explications aux résultats obtenus suite au dépouillement du questionnaire et du texte, tout en essayant de mettre en rapport les questions entre elles.

1. Description de l'enquête

Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses et répondre à notre problématique de départ et aux questions de recherches, nous avons mené une enquête auprès des étudiants et des enseignants de première année de licence de français de l'université « Abderrahmane Mira Bejaia » qui a été inaugurée en 1983 et qui a adopté le système LMD en 2004, elle comprend sept facultés.

Nous avons utilisé l'enquête comme méthode de, car c'est l'outil convenable pour cette étude, son champ d'investigation nous permet de recueillir des informations de nature très variée.

Notre analyse est à la fois qualitative et quantitative. D'une part, elle s'avère quantitative dans la détermination des pourcentages de maîtrise ou d'utilisation des signes de ponctuation par les étudiants. D'autre part, nous avons obtenu des données qualitatives, celles-ci concernent les différentes informations sur les avis des enquêtés à l'aide des questions ouvertes.

Pour que cette recherche soit fiable et réalisable, nous avons déterminé deux types de population, car l'information recherchée est d'ordre dichotomique.

Donc, notre population comporte :

- Un ensemble d'étudiants de première année de licence de français.

Nous avons choisi cet échantillon étudiantin pour des raisons qui nous semblent très pertinentes :

- En arrivant à l'université, en première année de la licence de français, l'étudiant a cumulé en moyenne dix années d'enseignement/apprentissage du FLE. Faut-il

rappeler ici que la langue française renforce son statut une fois qu'on est inscrit à l'université en « licence de français » ; tout en continuant à servir comme langue-objet, la langue française devient langue-outil, à travers laquelle l'étudiant se verra dispenser un savoir non pas seulement sur la langue, mais davantage sur la littérature, la culture et la civilisation françaises ainsi que pour acquérir des enseignements propres au métier d'enseigner. Ce qui nous a poussés à examiner à quel point ces étudiants connaissent le système de ponctuation et son fonctionnement. Notre ultime but est d'analyser les erreurs commises par les étudiants et de sensibiliser ces derniers au rôle primordial que joue le système de ponctuation dans la compréhension de tout produit écrit et aussi pour inciter les étudiants, d'une manière indirecte, à apprendre et à approfondir leurs connaissances dans ce domaine assez important de la langue.

- Un ensemble d'enseignants de première année de licence du département de français, nous avons privilégié ceux qui assurent les modules de TTU (Méthodologie), l'écrit et de grammaire. Nous avons opté pour ce choix pour connaître leurs points de vue sur l'enseignement/apprentissage de la ponctuation en classe de première année de licence et sur le niveau de leurs étudiants dans l'usage des signes de ponctuation et parce que l'enseignement de la ponctuation est plus favorisé dans ces modules que les autres modules.

2. Présentation du corpus

Dans ce présent travail, nous avons procédé par « questionnaire » comme technique de recherche, car il peut s'appliquer à tous les types d'échantillonnage. C'est aussi la meilleure technique qui permet de recueillir des informations précises en peu de temps et de quantifier la réalité non observable : en assurant l'anonymat dans notre enquête, les enquêtés répondent sincèrement aux questions formulées, ce qui aboutira à des résultats fiables et valides.

F-DE SINGLY (1992 : 27) affirme que cet outil permet de : « *sélectionner dans le réel des éléments pertinents des conduites étudiées et des facteurs sociaux* ».

Par conséquent, nous avons distribué à chaque enseignant un questionnaire qui renferme sept (7) questions (voir annexe n°01). Un questionnaire dans lequel ils avaient à répondre à plusieurs questions relatives à notre recherche. Ces questions déclarées de ce questionnaire sont regroupées sous l'angle de cinq objectifs :

a- Le premier concerne l'enseignement de la ponctuation en classe de FLE.

Les questions posées sont les suivantes :

- Est-ce que la ponctuation figure dans votre programme ? Oui/Non
- En classe, accordez-vous de l'importance à la ponctuation ? Oui/non.
Pourquoi ?

b- Le deuxième concerne les différentes représentations des enseignants sur la ponctuation et sur le niveau des étudiants de première année de licence de français. Les questions posées sont les suivantes :

- Que représente la ponctuation pour vous ? Indispensable/inutile/autre.
Pourquoi ?
- Comment jugez-vous l'enseignement de la ponctuation ? Facile/difficile/autre.
Pourquoi ?
- Comment jugez-vous le niveau des étudiants en ponctuation ?
Bon/moyen/faible

c- Le troisième concerne les différentes activités de ponctuation réalisées en classe par les enseignants de FLE. La question posée est la suivante :

- Comment enseignez-vous la ponctuation ?
Rétablir la ponctuation dans un texte/associer chaque signe de ponctuation à son nom et son rôle/repérer et entourer les signes de la ponctuation dans un texte/travailler les types de phrases/autre

d- Enfin, le quatrième porte sur les différentes sources d'erreurs des étudiants en ponctuation. La question posée est la suivante :

- D'après vous, la source des erreurs des étudiants en ponctuation est liée :
Au processus d'interférence/au système de la langue française/à l'influence des moyens de télécommunication/autre.

Également, un autre questionnaire a été distribué à chaque étudiant (voir annexe n°03), accompagné d'un texte extrait du conte de Charles Perrault (1902:17) sous la version non ponctuée (voir annexe n°02). Ce questionnaire renferme cinq (5) questions, se rapportant essentiellement aux trois (03) objectifs suivants :

a. Les diverses manières de l'accès au système de ponctuation française et la distinction entre le système arabe/français par les étudiants de première année de licence de français. Les questions posées sont les suivantes :

- Comment avez-vous pu accéder au système de la ponctuation du français ?
 - Par imitation et application des règles de la ponctuation de l'Arabe classique.
 - Par acquisition et application des règles de la ponctuation de la langue française.
- Faites-vous la distinction entre les deux systèmes de la ponctuation (Français — Arabe) ? Oui/non

b. Les difficultés de l'usage de certains signes de ponctuation et les différentes solutions pour les dépasser. Les questions posées sont comme suit :

- Avez-vous rencontré des difficultés en utilisant les signes de ponctuation ?
Oui/Non
Si « oui » quels sont les signes qui vous posent le plus de problèmes ?
- Que faites-vous pour dépasser ces difficultés ?
 - Ne pas donner d'importance au problème
 - Discuter ces difficultés avec vos enseignants
 - Autre

c. L'usage de différents signes de ponctuation par les étudiants en dehors de la classe dans leurs propres écrits. La question posée est la suivante :

- Utilisez-vous des signes de ponctuation en dehors de la classe dans vos propres écrits ? Oui/non

Si « oui », citez-les.

Le questionnaire destiné aux enseignants comprend des questions fermées, où ils vont juste répondre par « oui » ou « non » ou par « facile » ou « difficile » ou par « inutile » ou « indispensable »... etc. Des questions semi-ouvertes, on parle de questions semi-ouvertes : Question pré-codée + 1 partie ouverte (Autres).

Quant au texte (qui représente également notre corpus) que nous avons utilisé comme test d'évaluation est extrait du conte de Charles Perrault (1902 : 17) sous le titre « La belle au bois dormant ». Nous avons choisi le conte, car c'est un texte narratif sans difficulté majeure de compréhension : les étudiants sont depuis le primaire habitués aux lectures et à la rédaction des textes narratifs, ils sont plus à l'aise avec le genre narratif, puisque la narration est exploitée année après année dans les classes de français. Ce test a pour objectif de relever les erreurs en ponctuation commises par les étudiants et d'y remédier. Donc, il leur a été consigné de ponctuer l'extrait du conte de Perrault.

Sa version originale comporte 5 phrases et 28 signes de ponctuation. Parmi ces signes de ponctuation, sept peuvent être considérés comme des signes *pausaux* (Damourette, 1939 ; Doppagne, 1998 ; Riegel, 1994) :

- 5 points *finals*
- 13 virgules
- 2 points-virgules

Deux signes sont considérés comme des signes d'appel, ils signifient un changement dans l'énonciation (Doppagne, 2006 : 7) :

- 2 tirets

Les six autres peuvent être considérés comme des signes à valeur *sémantique et énonciative* (Riegel, 1994 :87) :

- 1 point d'*exclamation*
- 2 points d'*interrogation*
- 2 guillemets
- Deux-points

Nous relevons par ailleurs cinq majuscules de début de phrase, qui peuvent être considérées comme des *signes de phrase* (Catach, 1980).

Nous avons limité notre enquête à un échantillon représentatif de 35 enseignants et 100 étudiants. Ces étudiants ont été sélectionnés au hasard, dans six groupes différents, ils ont été informés que le texte et le questionnaire s'inscrivent dans le cadre d'un travail de recherche et ont été sollicités d'y répondre et de ponctuer cet extrait du conte le jour même, en salle de cours. Il y avait beaucoup d'absents dans chaque groupe, alors nous avons pu récupérer 86 questionnaires et 86 copies (textes) parmi les 100 questionnaires et textes.

Quant au questionnaire destiné aux enseignants, nous avons pu récupérer 20 questionnaires parmi les 35 distribués. Nous avons consacré une semaine pour les récupérer.

Nous avons rencontré plusieurs difficultés durant la réalisation de notre travail de terrain. Nous résumons ces difficultés comme suit :

- Dans un premier temps, nous avons soulevé le refus de certains enseignants et étudiants à répondre au questionnaire donné.
- Dans un second temps, nous avons eu du mal à récupérer les questionnaires soumis aux enseignants et ceux soumis aux étudiants.
- Dans un troisième temps, lors de la récupération des questionnaires, nous avons été attirés par l'absence de certaines réponses à certaines questions dans le questionnaire des étudiants.

Dans notre travail, l'objectif général du questionnaire remis aux enseignants est de connaître les représentations des enseignants vis-à-vis de l'enseignement de la ponctuation, de vérifier la source des erreurs que commettent les étudiants en ponctuation et de chercher en particulier à y remédier dans une perspective visant le développement du français.

Nous essaierons notamment de vérifier sur le terrain les hypothèses formulées auparavant, sans omettre d'apporter des réponses aux interrogations posées tout au long de la recherche.

3. Analyse et interprétation des résultats

Notre étude va porter sur l'analyse du corpus recueilli auprès des enseignants et des étudiants afin de répondre à notre problématique de départ. Nous tenterons d'expliquer l'origine des erreurs. L'analyse de notre corpus sera répartie en trois (3) parties :

- La première partie sera consacrée à l'analyse du questionnaire des étudiants.
- La deuxième sera consacrée à l'analyse du questionnaire des enseignants.
- La troisième partie sera consacrée à l'analyse du texte ponctué par les étudiants.

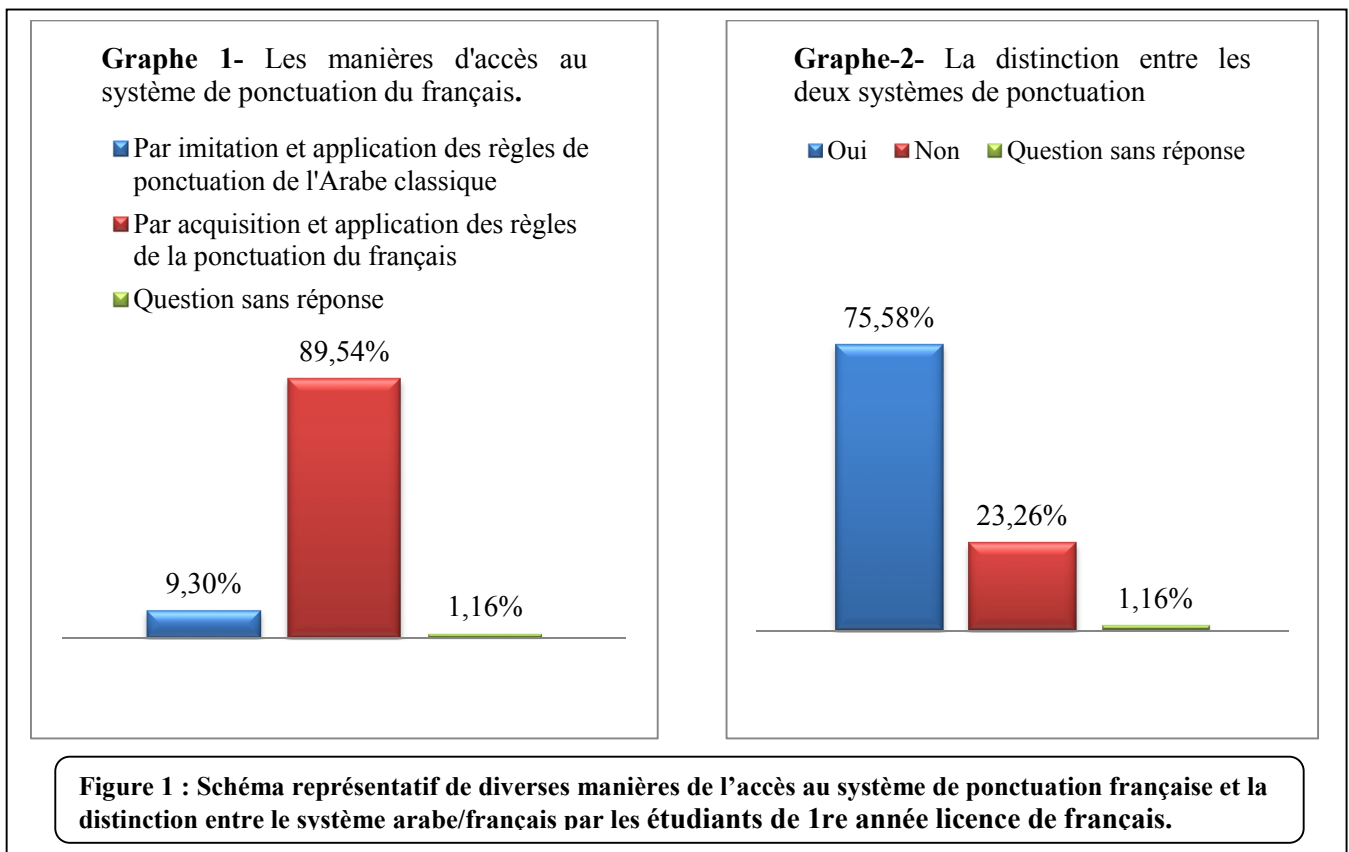
L'analyse des résultats de notre questionnaire a été illustrée par des graphiques.

3.1. Analyse du questionnaire proposé aux étudiants

Afin de connaître les pratiques scripturales des étudiants de première année de licence de français et de relever quelques difficultés qui leur sont liées, nous procéderons à la lecture et à l'analyse des résultats obtenus à travers leurs réponses au questionnaire remis qui feront bien évidemment l'objet de commentaires. Ces questions seront énoncées et regroupées en fonction de leur objectif au fur et à mesure suivies d'une représentation graphique.

La figure -1 — représente les résultats en pourcentage de différentes manières d'accès au système de ponctuation et la distinction faite par les étudiants entre les deux systèmes de ponctuation (arabe/français).

- ❖ **Comment avez-vous pu accéder au système de la ponctuation du français ?**
- ❖ **Faites-vous la distinction entre les deux systèmes de la ponctuation arabe/française ?**



Du 1^{er} graphique, nous constatons qu'un taux de 89.54 % d'étudiants a accédé au système de la ponctuation française par acquisition et application des règles de la ponctuation française. Cela s'explique par le fait qu'ils ont appris les règles qui régissent ce système. Tandis qu'un taux de 9.30 % a pu accéder par imitation et application des règles de la ponctuation de l'arabe classique. Ceci est dû au fait que cette minorité ignore l'existence du système de signe propre à la langue française.

Une question demeure sans réponse, d'un taux de 1.16 %, cela peut s'expliquer par l'ambiguïté de la question, ou par l'ignorance de l'existence des signes de ponctuation propre à la langue arabe et française ou bien par le désintérêt de ces étudiants envers le système de ponctuation des deux langues (Arabe/Français).

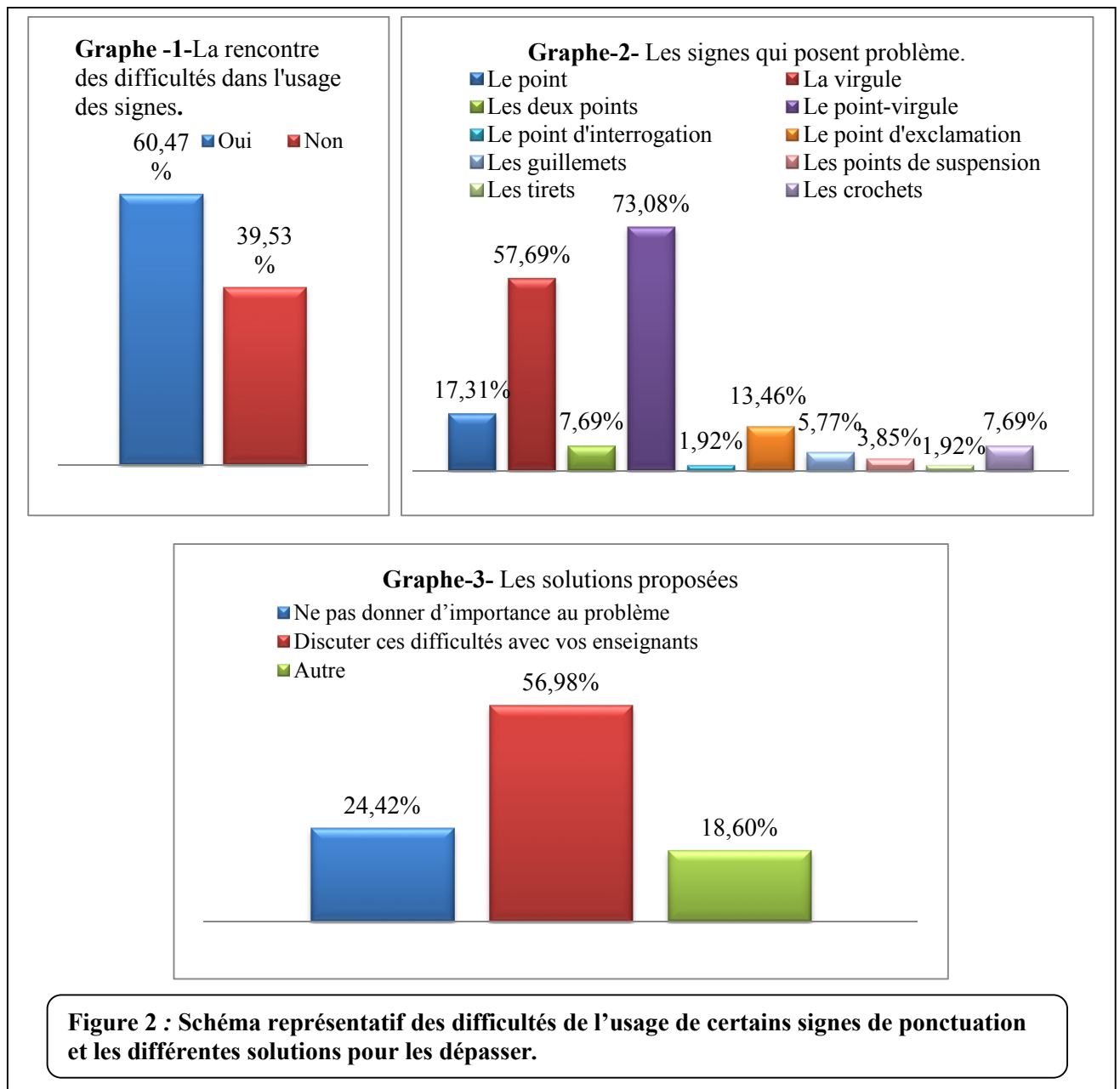
De la deuxième représentation graphique, figure -1 , nous remarquons qu'un taux de 75.58 % d'étudiants font la distinction entre les deux systèmes de ponctuation (arabe/français). Cela veut dire qu'ils ont une parfaite maîtrise des deux systèmes. Par exemple, le cas de la majuscule qui n'existe pas dans le système de la ponctuation arabe. Alors qu'un taux de 20 % ne distingue pas entre les deux systèmes. Ceci explique que les étudiants connaissent les mêmes signes de ponctuation dans les deux systèmes.

Une question reste sans réponse, d'un taux de 1.16 %, qui peut être dû à l'ignorance de l'existence d'une différence entre les deux systèmes de ponctuation (arabe/français).

Nous constatons à partir des résultats que les étudiants de première année de licence font la distinction entre les deux systèmes de ponctuation arabe/française et ont accédé au système de la ponctuation française par acquisition et application des règles de la ponctuation du français.

La figure -2 — illustre les différents problèmes rencontrés par les étudiants en ponctuation et les différentes solutions proposées pour les dépasser.

- ❖ **Avez-vous rencontré des difficultés en utilisant les signes de ponctuation ?**
— Si « oui » quels sont les signes qui vous posent le plus de problèmes ?
- ❖ **Que faites-vous pour dépasser ces difficultés ?**



D'après les résultats obtenus à partir du 1^{er} graphique, figure -2— , un taux de 60.47 % d'étudiants rencontre des difficultés en utilisant les signes de ponctuation. Nous pouvons dire que ces difficultés dans l'usage des signes de ponctuation par les

étudiants sont dues au manque de lecture. C'est-à-dire, que ces derniers ne lisent pas, ou ils se contentent de ce que l'enseignant explique, ou donne durant le cours. Alors qu'un taux de 39.53 % ne rencontre pas de difficultés. Cela est peut-être dû aux efforts fournis par ces étudiants pour développer leur niveau.

Une diversification de réponses est observée, dans le graphique 2, qui représente les différents signes qui posent problème aux étudiants. Nous notons un taux important de difficultés dans l'utilisation du point-virgule, soit 73.08 %, suivi de la virgule qui est aussi problématique, avec un taux 57.69 %. Ceci est dû aux diverses fonctions de cette dernière.

Quelques signes ne posent pas problème aux étudiants. Nous citons le cas du point qui est considéré comme le signe le plus fréquent et le plus facile.

L'analyse de cette question nous a permis de confirmer notre troisième hypothèse.

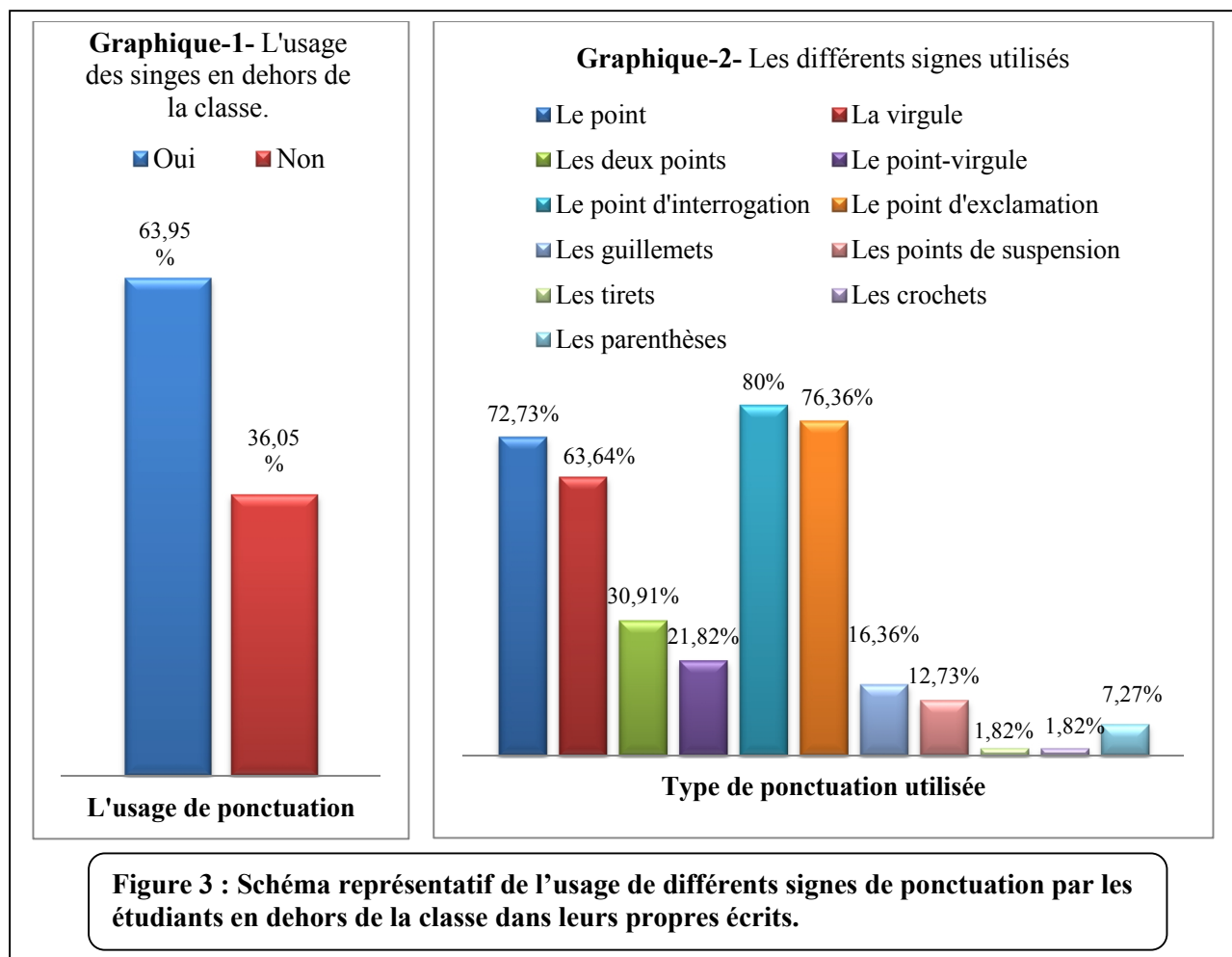
Dans le troisième graphique, figure 2, la première catégorie d'étudiants d'un taux de 56,98 %, qui représente la majorité des étudiants discute leurs difficultés avec leurs enseignants parce qu'ils trouvent que l'enseignant est la meilleure solution pour dépasser leurs problèmes en ponctuation et pour mieux comprendre. La deuxième catégorie d'étudiants, d'un taux de 24,42 % ne donne pas d'importance au problème, ceci peut s'expliquer par le désintérêt des étudiants ou bien encore, par leur inconscience de la nécessité du rôle important que peut jouer la ponctuation. La troisième catégorie d'étudiants, d'un taux de 18,60 % se sent gêner de s'adresser à l'enseignant et trouve que lire des livres spécialisés, discuter ces difficultés avec leurs amis, s'entraîner et doubler d'efforts est la solution la plus efficace qui leur permet l'enrichissement et l'approfondissement des connaissances en ponctuation.

Nous constatons à travers les réponses des étudiants, que le signe jugé le moins fréquent et le plus difficile à utiliser est, sans surprise, le point-virgule. La virgule est aussi considérée, par certains étudiants, comme un signe problématique. Ces résultats nous ont permis de confirmer notre troisième hypothèse.

La figure -3 — schématise les différentes pratiques scripturales des étudiants dans leurs propres écrits en dehors de la classe.

❖ **Utilisez-vous des signes de ponctuation en dehors de la classe dans vos propres écrits ?**

— Si « oui », citez-les.



De la lecture du 1^{er} graphique, figure 3, nous remarquons que la majorité des étudiants, d'un taux de 63,95 %, utilisent les signes de ponctuation dans leurs propres écrits, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent l'importance des signes de ponctuation dans la transmission idéale d'un message écrit.

Quant à la minorité, qui représente 36,05 % d'étudiants, elle n'utilise jamais de signes de ponctuation en dehors de la classe. Cette absence d'usage scriptural peut s'expliquer par la méconnaissance du système de ponctuation, ou encore la négligence de celui-ci.

À partir du deuxième graphique, figure 3, nous constatons la prédominance du point d'interrogation, d'un taux de 80 %. Quant au point d'exclamation, il occupe la deuxième position après le point d'interrogation, avec un taux de 76.36 %, alors que la virgule prend la troisième position, avec un taux de 63.64 %, juste avant le reste des signes : les deux points, le point-virgule, les guillemets, les points de suspension, les tirets, les crochets et les parenthèses. Ces derniers sont moins utilisés par les étudiants. Les crochets ne sont pas mentionnés. Le blanc, la mise en paragraphes, l'alinéa et les différentes marques de l'imprimé (italique, gras, soulignement) ne sont pas du tout identifiés par les étudiants, ce qui nous amène à penser que, pour eux, ils ne relèvent pas de la ponctuation.

Nous constatons que la majorité des étudiants emploient des signes de ponctuation, mais il reste à savoir si cet usage est correct, c'est ce que nous allons découvrir dans l'analyse du texte qu'ils ont ponctué.

3.2. Analyse des questionnaires proposés aux enseignants

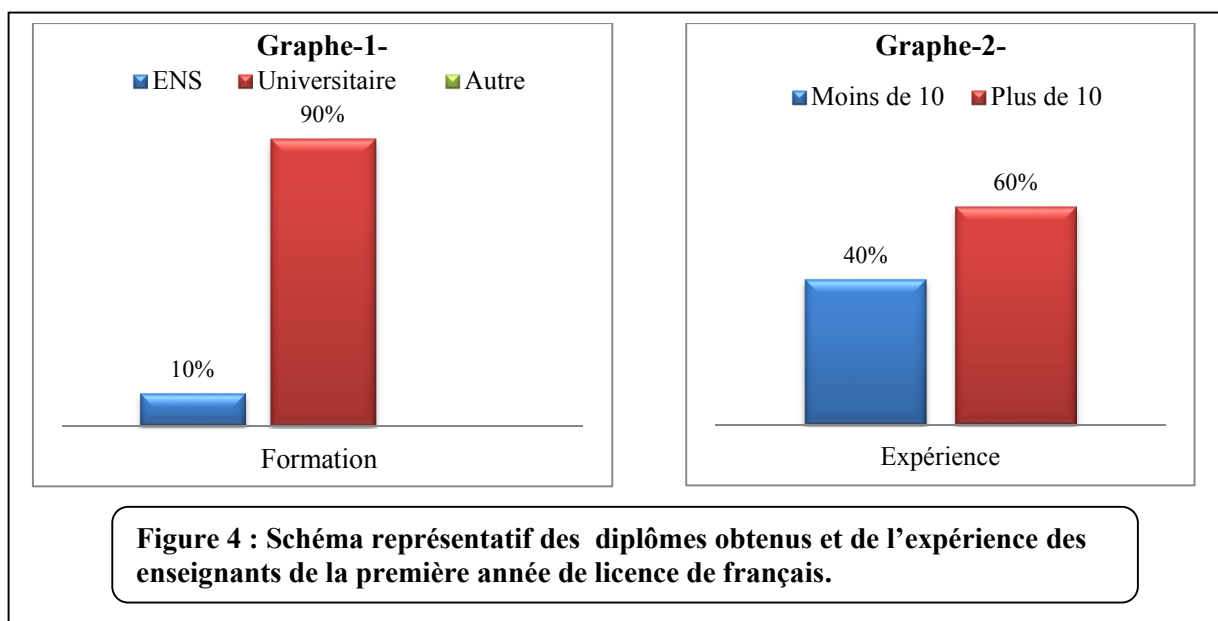
Nous n'allons pas poser les questions telles qu'elles sont énumérées dans le questionnaire, nous allons les regrouper en fonction de leur objectif en explicitant les résultats obtenus sous forme des graphiques, suivis des commentaires.

Analyse de la variable sociale propre au corps enseignant

- **Diplôme obtenu et ancienneté dans l'enseignement**

➤ **Par rapport à la formation :** sur les vingt (20) enseignants interrogés, deux types de formations ont été recensées. Les résultats sont illustrés dans le graphique 1, figure 4.

➤ **Par rapport à l'expérience :** après la formation, nous nous sommes intéressés à l'expérience. Les résultats sont illustrés dans le graphique 2, figure -4 —



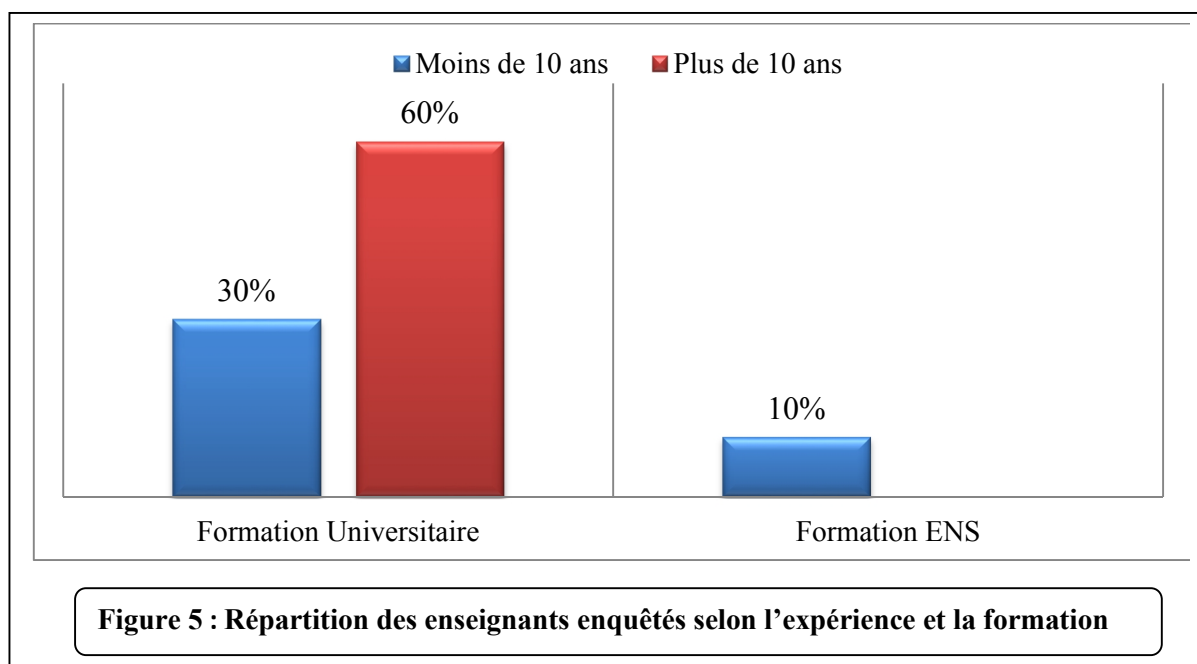
De la lecture du graphique 1, figure 4, nous remarquons qu'un taux de 90 % d'enseignants de notre population sont universitaires, alors qu'un taux de 10 % seulement d'enseignant possèdent le diplôme de l'École Normale Supérieure.

Nous constatons que les enseignants de notre population possèdent un niveau suffisant pour un enseignement adéquat de la ponctuation en FLE.

De la lecture du deuxième graphique, figure 4, qui représente l'expérience, nous remarquons que 40 % d'enseignants ont moins de dix (10) ans d'expérience et 60 % d'enseignants dépassent dix ans d'expérience.

Nous constatons que notre population est constituée d'enseignants assez expérimentés et a acquis certaines compétences durant leur cursus (linguistique et didactique).

➤ **Par rapport à la formation et l'expérience :**



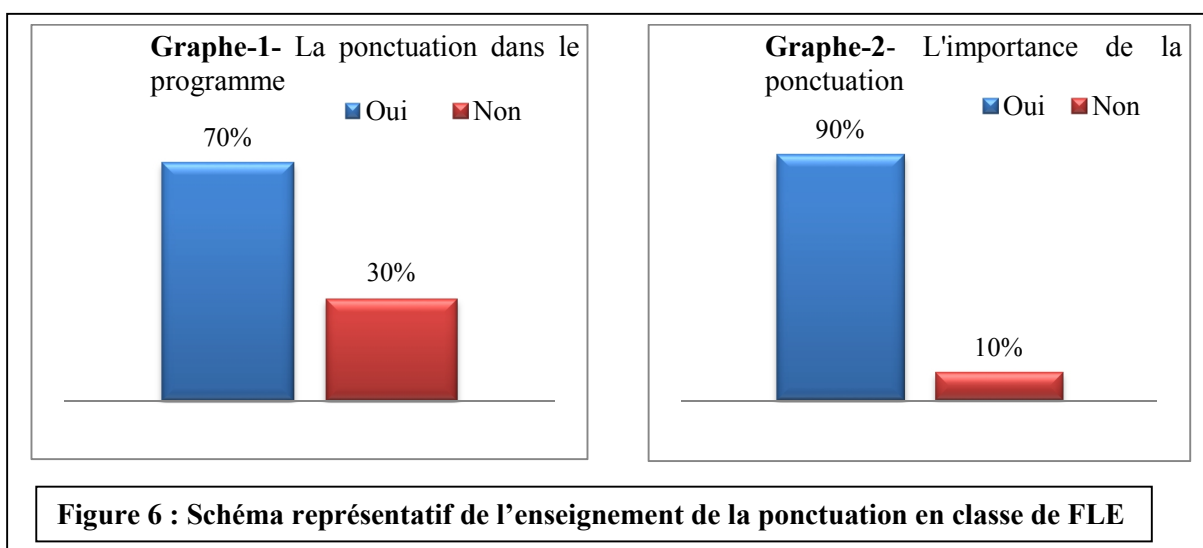
Le graphique de la figure-5 représente la répartition des enseignants enquêtés selon la formation et l'expérience. D'après les résultats, nous constatons que les enseignants de formation universitaire ayant plus de 10 d'expérience (60 %) sont nettement supérieurs à ceux ayant moins de 10 ans d'expérience de même formation (30 %) et à ceux de formation ENS (10 %).

Nous constatons que les enseignants de la formation universitaire sont assez expérimentés.

Dans notre étude les deux variables « diplôme obtenu » et « expérience » ne seront pas prises en charge comme un paramètre d'étude, car ces dernières ne constituent pas un paramètre capital dans notre enquête.

La figure -6 représente l'enseignement de la ponctuation en FLE. Les questions que nous avons regroupées sont les suivantes :

- ❖ **Est-ce que la ponctuation figure dans votre programme ?**
- ❖ **En classe, accordez-vous de l'importance à la ponctuation ?**
 - Si « non », dites pourquoi ?



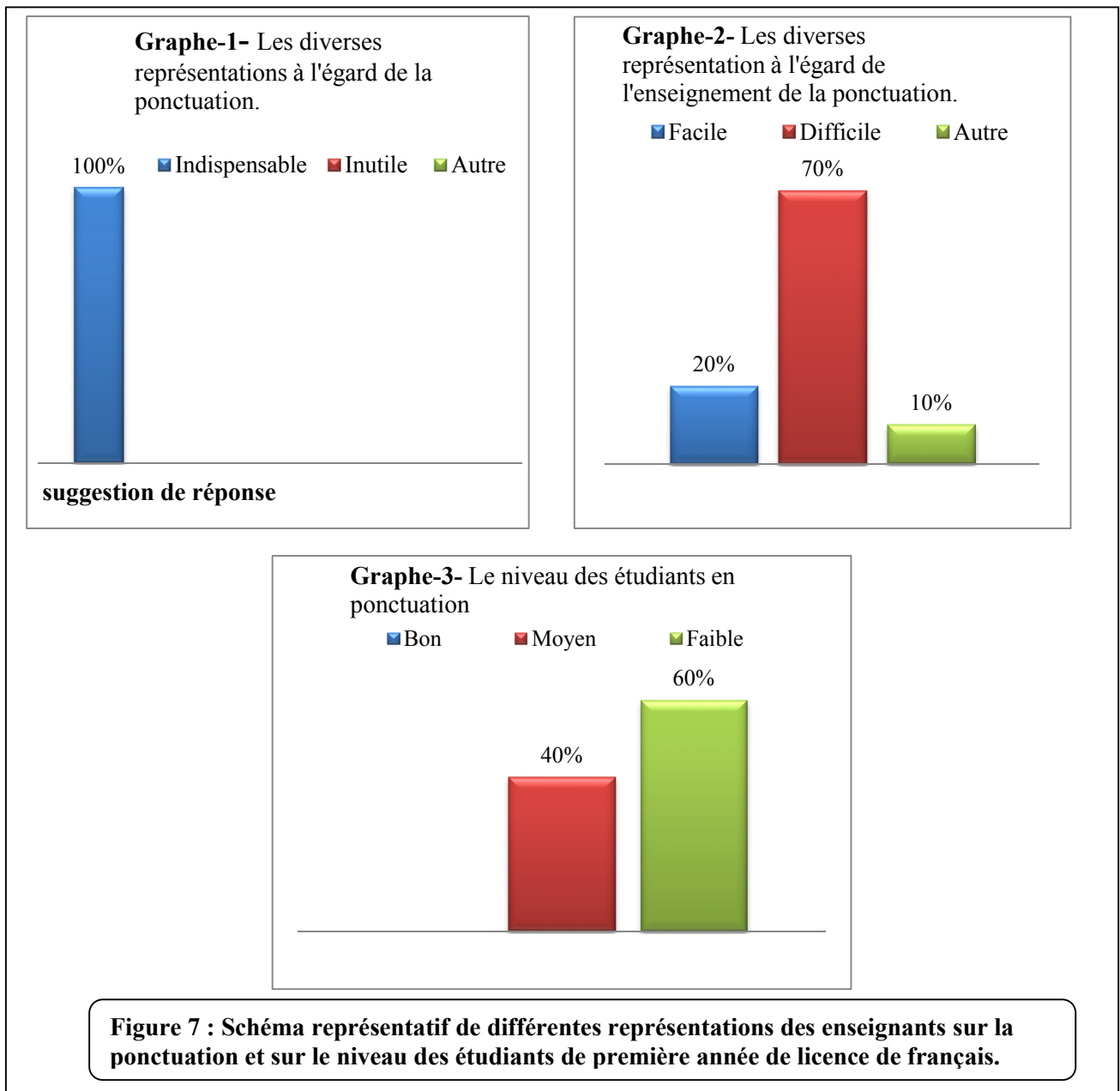
Il est à remarquer que dans le premier graphique, un taux important de 70 % d'enseignants affirmant que la ponctuation figure dans leur programme. Ceci est dû au fait qu'ils la jugent plus importante ou plus urgente (en lecture et en écriture).

D'autre part, un taux de 30 % affirme l'absence de la ponctuation dans leur programme, parce qu'elle est considérée comme un domaine mineur et qui n'est abordée en classe qu'une fois que les autres contenus d'écriture.

Les réponses fournies, suivant le deuxième graphique montrent que la majorité des enseignants, d'un taux de 90 % accorde de l'importance à la ponctuation en classe, cela est dû peut-être à la bonne idée qu'a faite l'enseignant sur la ponctuation (indispensable, importante). Alors qu'un taux de 10 % n'accorde pas d'importance à la ponctuation, car il privilégie la méthodologie plutôt que la ponctuation.

La figure -7 indique les différentes représentations des enseignants à l'égard de l'enseignement de la ponctuation et à l'égard du niveau des étudiants de 1re année en ponctuation.

- ❖ **Que représente la ponctuation pour vous ?**
- ❖ **Comment jugez-vous l'enseignement de la ponctuation ?**
- ❖ **Comment jugez-vous le niveau des étudiants en ponctuation ?**



Comme l'indique le premier graphique, tous les enseignants reconnaissent et considèrent que le système de la ponctuation est indispensable.

Cette question est ouverte, elle nous a amené à plusieurs réponses qui justifient l'importance de la ponctuation :

- La ponctuation peut sauver des vies.
- Elle participe à la structuration de l'écriture et son interprétation sémantique.
- Elle organise un texte.
- Elle marque la tonalité de la phrase, que cela soit à l'oral (prononciation) qu'à l'écrit pour monter le registre littéraire de la langue.
- Parce qu'elle régit la langue.
- Elle structure l'énoncé et participe au sens qu'il peut véhiculer.
- Un texte non ponctué n'en est pas un. Il est souvent difficile, voire impossible de comprendre un écrit dépourvu de ponctuation.
- Étant l'enseignant je me dois d'être le premier à donner l'exemple.
- C'est comme la signalisation routière.
- Parce que sans ponctuation le texte devient illisible, il n'a aucune logique ni sens.
- La ponctuation donne du sens au texte.
- Elle détermine le sens.
- La ponctuation est la respiration de la phrase. On ne peut pas vivre sans l'oxygène.
- Les signes de ponctuation déterminent les modalités énonciatives des phrases dont le sens en dépend.
- C'est l'un des codes de sens des textes français, l'un des facteurs de lisibilité des textes français.
- Puisque sans les signes de ponctuation les textes deviennent incohérents.
- Ça rend compte de l'organisation des idées dans l'esprit de l'étudiant ainsi que le degré de maîtrise de la langue.
- C'est elle qui donne sens au texte. Elle donne une régularité dans la lecture.
- On ne peut pas pratiquer la langue sans ponctuation.
- Pour un bon usage de la langue.

À travers cette question ouverte, nous remarquons que parmi toutes les réponses données, tous les enseignants sont conscients du rôle primordial et indispensable que

joue le système de ponctuation dans l'organisation et dans la compréhension d'un texte.

La deuxième représentation graphique des données nous permet de dire que la majorité des enseignants, d'un taux de 70 %, juge l'enseignement de la ponctuation difficile, et justifient leurs réponses par :

- L'enseignement de la ponctuation demande beaucoup d'application et beaucoup d'efforts à long terme, et le temps des enseignements ne le permet pas.
- Il n'y a pas de règles précises. Elle s'acquiert avec l'habitude de la langue.
- Les enseignants lui accordent peu d'importance, d'où la méconnaissance de cette ponctuation.
- L'étudiant n'a pas été sensibilisé à ce code.
- Ceci est en fonction de chaque signe.
- Les étudiants ne savent pas appliquer la théorie et donc malgré les exercices donnés, à la rédaction, les étudiants font souvent des phrases avec une ponctuation incorrecte.
- Il faut tenir compte de plusieurs paramètres.
- Il reste malheureusement très insuffisant. Il faudrait ne pas cesser de dire aux étudiants que, sans la ponctuation, une structure perdrait son statut de phrase du moment que sa modalité énonciative n'est pas indiquée au moyen de ces signes ; d'où leur grande importance.
- Qui nécessite beaucoup de travail et d'application.
- L'enseignement de la ponctuation demande beaucoup d'application et beaucoup d'efforts à long terme, et le temps des enseignements ne le permet pas.
- Parce qu'il faut multiplier les exemples, varier les textes, et les étudiants ne sont pas intéressés par cette question, pour eux ce n'est important, donc il faut savoir les captiver.
- Chaque signe a une/des valeur (s) précise (s).
- C'est selon la prédisposition des apprenants et des supports utilisés.
- Vu le niveau faible des étudiants (niveau de langue).

- C'est un enseignement qui demande beaucoup de pratique, car même si les étudiants maîtrisent certaines règles, ils ne les pratiquent pas forcément. Ils ont un problème de concentration.

À travers cette question ouverte, nous constatons que la majorité des enseignants de première année de français soulèvent plusieurs problèmes liés à l'enseignement de la ponctuation : le (trop) peu de temps qui lui est consacré en classe ; l'enseignement « restreint » ou lacunaire de la ponctuation qui est pratiqué par certains enseignants ; le caractère artificiel des situations d'enseignement et d'apprentissage proposées en classe (en particulier, les situations d'écriture) ; la complexité du domaine ; l'ambiguïté et la non-maîtrise des règles de la ponctuation par les étudiants ; le niveau faible de ces derniers en langue... etc.

Alors qu'un taux de 20 % des enseignants juge l'enseignement de la ponctuation facile, pour les causes suivantes :

- Elle se repose sur des principes grammaticaux explicites et clairs.
- Puisque les étudiants se sont familiarisés avec les signes de ponctuation lors de l'école fondamentale.
- Parce que c'est un système de règles à appliquer.
- En se basant sur des exercices d'application tels que des textes à compléter avec des signes de ponctuation, cela pourrait faciliter son enseignement.

Nous devons également préciser qu'une minorité d'enseignants, d'un taux de 10 %, juge que l'enseignement de la ponctuation dépend du niveau de la langue des élèves (ou étudiants) et du signe de ponctuation à enseigner. Par exemple, la virgule pose assez souvent problème et c'est, à mon avis, tout à fait légitime.

L'analyse des données du troisième graphique nous montre que 60 % d'enseignants jugent que le niveau des étudiants en ponctuation est faible, alors que 40 % d'enseignants estiment que le niveau des étudiants en ponctuation est moyen.

Nous constatons que la majorité des enseignants admettent que les étudiants ne maîtrisent pas le système de ponctuation, et cela peut être dû à la non-maîtrise des règles de la ponctuation, ou encore à la négligence de ce système et l'ignorance totale des signes de ponctuation. Le reste des enseignants, ce qui représente la minorité, estime que les étudiants ont un niveau moyen, ce qui peut s'expliquer que ces étudiants connaissent et maîtrisent l'emploi de certains signes de ponctuation.

Le niveau des étudiants de première année de licence est, d'après ce qu'en disent les enseignants, relativement hétérogène (voir figure 7, graphique 3).

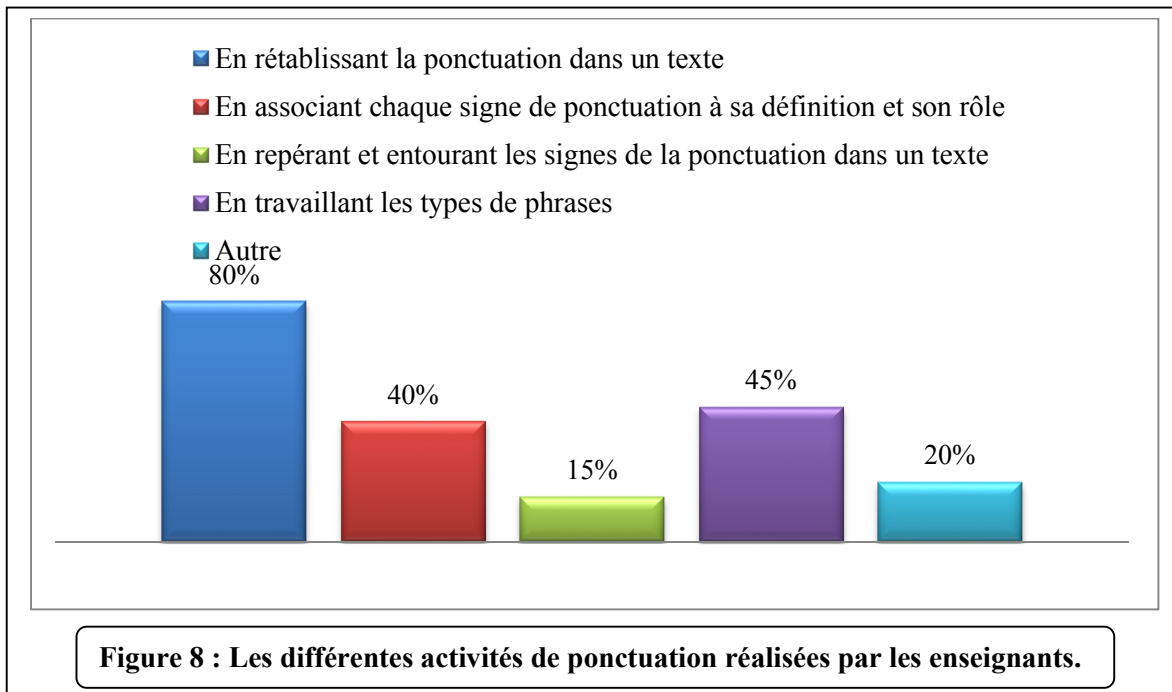
En guise de synthèse, différents points de vue sont présents :

Nous avons fait ressortir les représentations des enseignants à propos de la ponctuation et son enseignement. Ils estiment tous que la ponctuation est indispensable. Quant aux points de vue sur son enseignement : le premier en fait un domaine difficilement enseigné, alors que le deuxième traite d'un domaine facile à enseigner. Notons aussi que leur regard à l'égard du niveau de leurs étudiants est plutôt partagé, la majorité le juge faible et d'autres moyen.

Les deux premières questions de notre questionnaire citées antérieurement ont été destinées à prouver la quatrième hypothèse. Cette dernière a été confirmée, selon laquelle, lorsqu'il est question d'enseigner la ponctuation, « les enseignants sont confrontés à la complexité de la notion » (Paolacci, 2005 : 3), ce qui pourrait déjà expliquer que les enseignants ont diverses représentations vis-à-vis l'enseignement de la ponctuation.

Le graphique ci-dessous, figure -8, illustre les différentes activités de ponctuation réalisées en classe par les enseignants de première année de licence.

❖ Comment enseignez-vous la ponctuation ?



En observant ce graphique, nous pouvons constater la prédominance de l'activité « rétablissement de la ponctuation dans un texte », avec un taux d'utilisation de 80 %, qui sera suivie de l'activité « associer chaque signe de ponctuation à sa définition et son rôle », avec un taux de 45 % et un taux d'utilisation de 40 % de l'activité « travailler les types de phrases ».

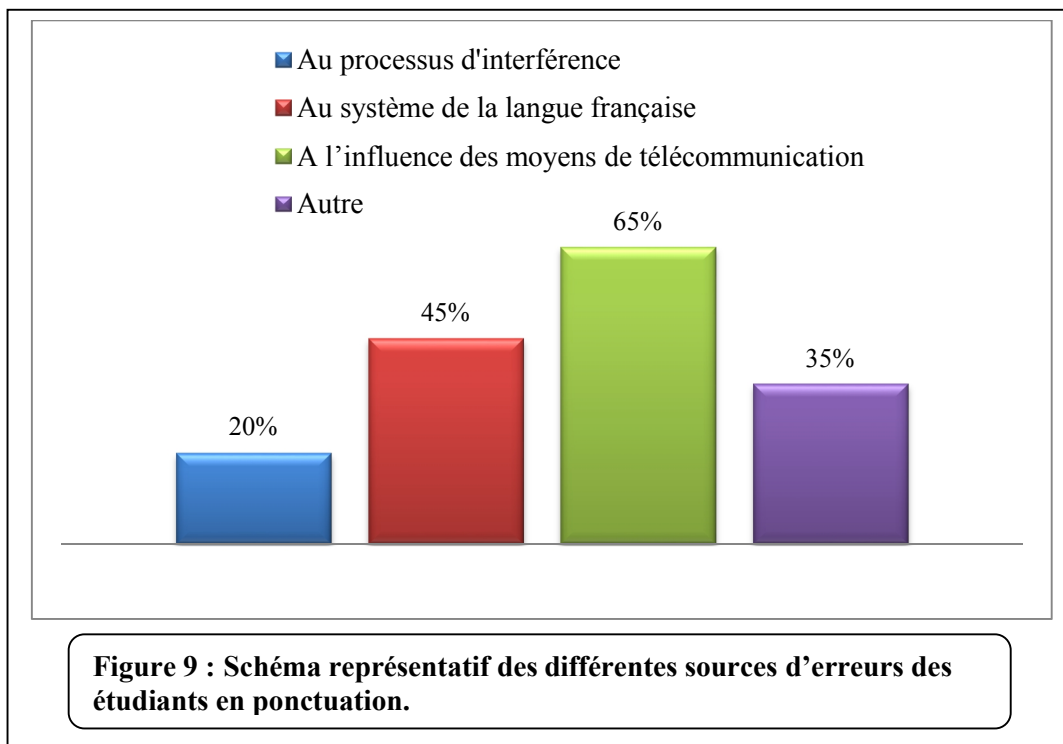
Nous remarquons par contre, la faible utilisation de l'activité de « repérage des signes de ponctuation dans un texte », avec un taux de 15 % et un autre taux de 20 %, correspond à l'emploi de d'autres types d'activités :

- Procéder avec les propres erreurs des étudiants et reprendre leurs propres rédactions et les amener à reconnaître leurs bêtises en ponctuation.
- Ponctuer un texte dicté par l'enseignant (identifier les pauses).
- Travailler la lecture compréhension des textes et aborder la ponctuation pour interpréter le sens du texte.

Les résultats obtenus nous permettent de constater que l'activité d'association est l'activité la plus privilégiée adoptée par les enseignants de 1^{ère} année licence.

La figure-9 est la représentation graphique des différentes sources d'erreurs des étudiants en ponctuation. Ces sources sont liées à plusieurs facteurs qui sont illustrés dans le graphique ci-dessous :

❖ **D'après vous, la source des erreurs des étudiants en ponctuation est liée :**



Remarque : Le nombre de réponses est supérieur au nombre total d'enseignants du fait de réponses multiples par chaque enseignant.

De la lecture du graphique, figure-9, nous remarquons que la plupart des sources d'erreurs d'un taux de 65 % sont liées à l'influence des moyens de télécommunication, qui sera suivie, d'un taux de 45 %, qui résultent en partie au système de la langue française. Alors qu'un taux de 20 % est dû au processus d'interférence.

Il faut signaler aussi qu'un taux 35 % de source d'erreurs est lié à d'autres facteurs. Ces derniers sont illustrés comme suit :

- Au manque de lecture ; au manque d'application et à une certaine négligence et le désintérêt des étudiants : ne se corrigent pas, n'accordent aucune importance à cette question très sensible.

- Ajouté à cela, la méconnaissance de la tonalité de la phrase (registres littéraires) et manque de pratique de la langue française aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Surtout à l'écrit.
- L'influence de l'oral sur l'écrit.
- Le problème est relié aussi à l'enseignement de la langue française, et ce depuis les premières années d'enseignement.
- À partir du moment où les étudiants n'ont pas le niveau requis pour comprendre le contenu d'un énoncé, ou pour s'exprimer correctement en français, alors il est tout à fait normal qu'ils ne sachent pas ponctuer un texte.

Concernant les résultats de cette question, un fait nous a attiré l'attention, bien que 45 % des causes des erreurs en ponctuation résultent en partie au système de la langue française, ce qui nous amène à confirmer aussi la première hypothèse qui est l'hypothèse principale de notre problématique.

3.3. Analyse du texte et commentaire

Dans un premier temps, il nous a semblé pertinent de dégager qualitativement les variations des ponctuations sollicitées par les étudiants. Dans une seconde étape, nous avons essayé de quantifier les formes de ponctuation fréquemment utilisées et nous avons identifié les erreurs commises par ces étudiants lors de l'usage des signes de ponctuation. Nous présenterons des observations générales à propos des erreurs que nous jugeons les plus significatives dans les 86 copies. Nous y faisons quelques comparaisons et commentaires qui peuvent être vus comme des prémisses d'explication des erreurs significatives observées.

Deux types d'erreurs sont identifiés dans l'ensemble de ces copies, placement inapproprié de la ponctuation dans le texte et l'absence totale de la ponctuation.

Le graphique ci-dessous, figure -10, illustre ce type de ponctuation utilisée (approprié/inapproprié/absence de ponctuation) dans le texte.

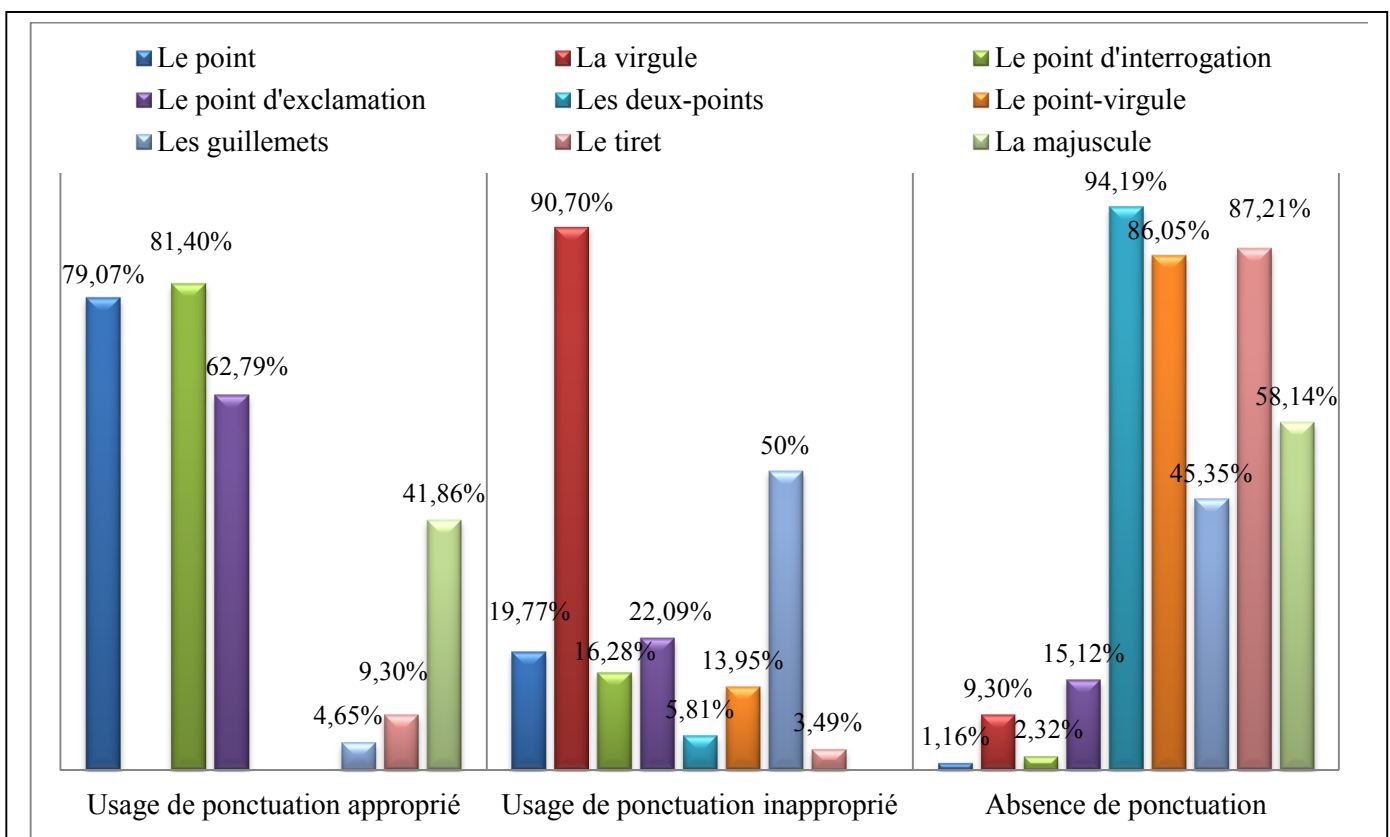


Figure 10 : Type de ponctuation utilisée par les étudiants et le nombre d'erreurs identifiées.

Ayant analysé les textes ponctués par les étudiants, nous avons dégagé qualitativement les variations de formes de ponctuation sollicitées par les élèves :

- Un (01) étudiant ne sollicitant aucune forme de ponctuation.
- Étudiants qui sollicitent un seul type de ponctuation (soit le point uniquement ou le point d'interrogation uniquement).
- Étudiants sollicitant trois types de ponctuation.
 - La virgule, le point, le point d'interrogation ;
 - La virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation ;
 - La virgule, le point d'interrogation, les guillemets. ;
 - La virgule, le point d'interrogation, le tiret ;
 - La virgule, les guillemets, le tiret.
- Étudiants sollicitant de plusieurs signes de ponctuation.
 - La virgule, le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la majuscule ;
 - La virgule, le point, les guillemets, le tiret, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux points, la majuscule ;
 - La virgule, le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule, la majuscule ;
 - La virgule, le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux-points, le point-virgule, le tiret.

Mais, il reste à savoir si cet usage est adéquat ou non, c'est ce que nous allons découvrir après l'analyse du texte.

De la lecture du graphique, figure -10—, nous remarquons que la majorité des étudiants, d'un taux de 79.07 %, ont utilisé correctement le point. C'est une preuve que ce signe est facile, et fréquemment utilisé par ces étudiants. Alors qu'une minorité d'étudiants, d'un taux de 19.77 %, ont rencontré des difficultés en utilisant le point. Il faut signaler aussi l'absence d'utilisation du « point », soit 1.16 %. Cela est dû au désintérêt des étudiants.

Nous observons une situation différente pour la virgule, elle représente un taux de 90.70 % d'emploi erroné, ces étudiants la placent, là où ils ne devraient pas, la virgule indue, et un taux de 9.30 % de l'absence de ce signe. Nous constatons que les étudiants rencontrent énormément de difficultés en utilisant la virgule, car elle constitue la marque de ponctuation la plus polyvalente dans ses emplois et la plus complexe des autres marques.

Pour ce qui est du point d'interrogation, nous remarquons un usage approprié par la majorité d'étudiants, d'un taux de 81.40 %. Cela s'explique que les étudiants maîtrisent parfaitement ce signe. Quant à la minorité, soit 16.28 %, son emploi est inapproprié, autrement dit, le point d'interrogation n'est pas à l'endroit attendu. Nous signalons l'absence de l'emploi de ce signe, dans 2.32 % des cas. Ceci est dû à la négligence de ce signe par ces étudiants.

L'emploi approprié du point d'exclamation représente un taux de 62.79 %, ce qui relève de la plupart des étudiants. Quant à l'utilisation inappropriée de ce signe, elle représente un taux de 22.09 % des étudiants, sans oublier l'absence totale de son emploi, dans 15.12 % des cas.

Un taux de 94.19 % d'étudiants n'a pas utilisé les deux points, par contre, 14 % des cas ont utilisé les deux-points, mais leur emploi est inadéquat.

Nous signalons l'emploi inapproprié, d'un taux de 13.95 % pour le point-virgule et nous relevons l'absence d'utilisation de ce signe par la majorité des étudiants, d'un taux de 86.05 %.

Quant à l'emploi des guillemets, nous identifions un emploi inadéquat, par un taux de 50 % d'étudiants, un emploi approprié, dans 4.65 % des cas. Alors qu'un taux de 45.35 % des cas n'a pas utilisé de guillemets.

Dans l'utilisation du tiret, qui a servi pour signaler le changement d'interlocuteur dans les dialogues, la majorité des étudiants, d'un taux de 87.21 %, n'a pas utilisé le tiret dans le texte, quant à 9.30 % des d'étudiants, ont employé correctement le tiret, alors que la minorité des étudiants, d'un taux de 3.49 %, utilise ce signe dans un lieu inapproprié.

Mentionnons enfin que l'emploi de la majuscule est approprié dans 41.86 %. Ceci s'explique qu'ils ont retenu la règle de la phrase qui commence par une majuscule et qui se termine par un point. Alors que son absente dans 58.14 % s'explique par le fait que ces étudiants ignorent que la majuscule fait partie des signes de ponctuation. En arabe, les lettres n'ont pas de formes majuscules. D'où la négligence de la majuscule par les apprenants arabophones, en général. Il est à signaler que la lettre majuscule se trouve au début d'un paragraphe français, après un point et aussi dans les noms propres. Bien sûr, il y a d'autres cas, dans lesquels nous pouvons employer la lettre majuscule, comme les titres d'ouvrages, ou les mots essentiels du texte, etc.

À partir de l'analyse du texte, nous avons remarqué que les étudiants de la première année ne maîtrisent pas le système de ponctuation, sauf quelques signes comme le « point », le « point d'interrogation », et le « le point d'exclamation ». Cela est dû essentiellement, à la place qu'occupent ces signes au niveau de la phrase. Mais, il ne faut pas oublier l'autre catégorie d'étudiants qui a pu maîtriser le système de ponctuation. Ceci est dû, essentiellement, à un auto-apprentissage fait par ces étudiants, à une longue expérience.

Synthèse sur les erreurs récurrentes

Toutes les erreurs observées :

78 erreurs concernent l'utilisation de la virgule, soit 90.70 %, des erreurs de ponctuation et elles se répartissent comme suit : 30 erreurs sur 78 (38.46 %) pour l'omission de la virgule avant le coordonnant « et » 48 erreurs pour la présence indue (61.54 %).

La virgule est un véritable « problème » : on la propose au lieu des deux-points, au lieu des guillemets, au lieu du point-virgule. Ce signe, dit polyvalent, qui apparaît entre des éléments qu'il ne faut pas séparer, est beaucoup observé dans les copies.

Plusieurs cas sur l'utilisation du point-virgule au lieu du deux-points et au lieu de la virgule et l'inverse... etc.

Quelques exemples de l'usage inapproprié des signes de ponctuation par les étudiants de première année de licence de français sont regroupés dans la grille suivante :

— Erreurs dans l'utilisation de la ponctuation	
Placement inapproprié de la virgule. La virgule ne s'emploie jamais après un point d'interrogation.	La virgule est placée n'importe où dans le texte. <ul style="list-style-type: none"> • « Je file ma belle enfant », lui répondit, la vieille qui ne la connaissait pas. • « Que faites-vous là ma bonne femme ?, dit la princesse.
Placement inapproprié du point. Le point ne s'emploie jamais après un point d'exclamation.	<ul style="list-style-type: none"> • ha que cela est joli reprit la princesse comment faites-vous ? donnez-moi que je voie si j'en ferais bien autant ! .
Placement inapproprié du point d'interrogation.	<ul style="list-style-type: none"> • Que faites-vous là ? ma bonne femme dit la princesse. • que faites-vous là ma bonne femme, dit la princesse ?

<p>Placement inapproprié d'exclamation. (Le ! devrait être placé après l'interjection : Ha !</p>	<ul style="list-style-type: none"> • “Ha que cela est joli !” • “ha que cela est joli” reprit la princesse, comment faites-vous ? donnez-moi ! que je vois si j’en ferais bien autant !
<p>Placement inapproprié des deux-points. Ils ne devraient pas être placés avant le verbe de parole.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • “Que faites-vous là ma bonne femme ?” : dit la princesse. • Ha que cela est joli : reprit la princesse, comment faites-vous ? donnez-moi ! que je vois si j’en ferais bien autant.
<p>Placement inapproprié du point-virgule. L’emploi du point-virgule à la place de la virgule.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ha ! que cela est joli reprit la princesse ; comment faites-vous ? donnez-moi que je vois si j’en ferais bien autant ? • Elle n’eut pas plus tôt pris le fuseau ; que comme elle était fort, vive un peu étourdie ; et que d’ailleurs ; l’arrêt des fées l’ordonnait, ainsi elle s’en perça la main et tomba évanouie.
<p>Placement inapproprié des guillemets. On place des guillemets uniquement au début et à la fin du dialogue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • “Je file ma belle enfant”, lui répondit la vieille femme qui ne la connaissait pas. • “Ha ! que cela est joli !”, reprit la princesse comment faites-vous ? donnez-moi que je vois si j’en ferais bien autant ?
<p>Placement inapproprié du tiret. Dans un dialogue, on place un tiret à chaque prise de parole sauf pour la première.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • — “Que faites-vous là ma bonne femme ?” dit la princesse. • — elle n’eut pas plus tôt pris le fuseau que comme elle était fort, vive un peu étourdie et que d’ailleurs l’arrêt des fées l’ordonnait ainsi elle s’en perça la main et tomba évanouie.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons analysé les résultats de nos questionnaires et le texte remis aux étudiants. Les résultats quantitatifs de notre enquête ont été illustrés par des graphiques. Les réponses obtenues sont très variées sur le plan du contenu en raison de quelques formes semi-ouvertes et ouvertes de nos questions.

Cette analyse nous a permis de conclure ce chapitre par ces constats :
Les erreurs de ponctuation sont récurrentes [...] ; nous en avons trouvé dans presque la moitié des textes [...] la grande majorité d'entre elles est liée à l'omission ou à la présence indue du signe de ponctuation requis, généralement la virgule, le point virgule et les deux points. Cette analyse menée révèle également de nombreuses lacunes ponctuationnelles des étudiants, certaines correspondant à des signes dont l'emploi est pourtant enseigné depuis le début du primaire.

L'emploi des divers signes est incertain et inadéquat en grande partie, ces erreurs sont produites en raison de nombreux problèmes issus de différents facteurs, principalement de la méthode qui n'est pas correctement conçue et en grande partie de ces erreurs émanant de l'influence des moyens de télécommunication, au système de la langue française et à des circonstances liées à l'apprenant [imitation, manque d'application et de lecture et la négligence et le désintérêt...etc.]

Pour ce faire, la proposition des activités de remédiation sera nécessaire pour améliorer l'emploi de ces divers signes de ponctuation et le chapitre suivant fera l'objet des propositions didactiques.

Chapitre 3

**Propositions, implications didactiques et stratégies de
remédiation**

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

Après avoir analysé notre corpus, nous avons constaté que la majorité des étudiants se trouve coincer dans la confusion insensée au niveau de l'emploi des signes de ponctuation. Il souffre d'un véritable dysfonctionnement du système de ponctuation auquel il faut remédier. Ce chapitre fera l'objet de propositions didactiques, dans une perspective de remédiation.

1. Définition de la remédiation

La remédiation, bien qu'utilisée depuis fort longtemps, est un terme institutionnel datant de 1989, elle désigne les actions entreprises à la suite des évaluations. Cette pratique reste donc relativement récente ce qui explique peut-être le fait qu'une définition précise est difficile à trouver.

En approfondissant les recherches « étymologiques », on peut trouver deux sens à la remédiation. Si on rapproche remédiation du verbe remédier (qui signifie apporter un remède) on fournit une aide (un remède) aux élèves à la suite d'erreurs qu'ils auraient commises. Mais si l'on considère que la remédiation est en fait une « re-médiation », il s'agit alors pour l'enseignant de mettre une nouvelle fois l'apprenant en relation avec le savoir, mais d'une manière différente. La remédiation est la suite logique de l'évaluation formative.

2. La séquence didactique

Nous présenterons dans un premier temps la définition de la séquence.

2.1. Définition

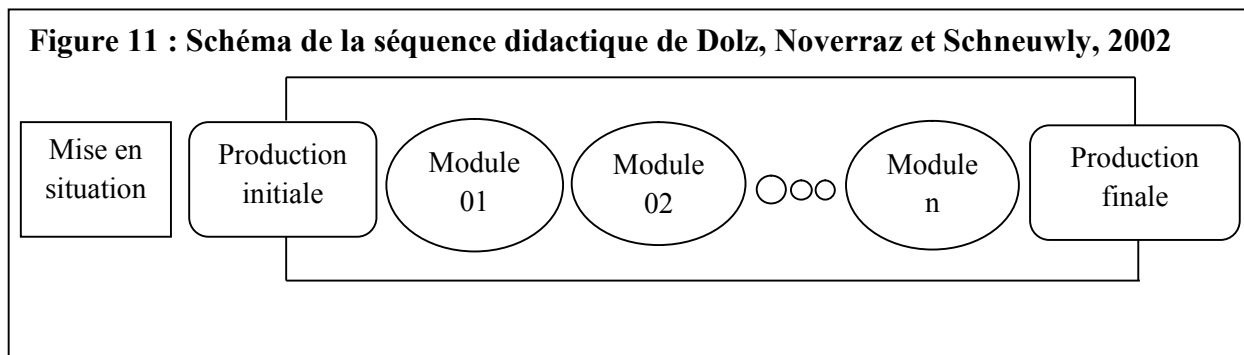
Jean-Pierre Cuq (2004 :220) définit la séquence : « *une série d'activités regroupées dans la même unité de temps par les enseignants en fonction d'un ou plusieurs critères de cohérence didactique* ».

Nous citons également Dolz et Schneuwly qui définissent la séquence comme un ensemble « *de modules d'enseignement organisés conjointement afin d'améliorer une pratique langagière déterminée* » (J. Dolz & B. Schneuwly, 1996 :57).

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

2.2. Les étapes de la séquence didactique

Dolz, Noverraz et Schneuwly représentent la structure de la séquence par le schéma suivant :



2.2.1. La mise en situation

Selon De Pietro (2002 :17-18), la mise en situation permet, selon lui, « *de faire émerger un projet de communication (interviewer des experts, débattre d'un sujet de controverse, etc.) et de motiver ce qui va suivre* ».

Lors de la mise en situation, les apprenants se construisent une représentation de la situation de communication (genre de texte, forme de production, destinataire, etc.) et de l'activité langagière à accomplir. (AMMOUDEN Amar, 2014 :274)

2.2.2. La production initiale

La production initiale qui s'agit de la première phase, il est question d'inviter les apprenants à *élaborer une première fois l'activité communicative projetée, dans toute sa complexité* ». Cela permettra d'émerger les représentations qu'ils se « *se font de ce qui deviendra l'objet de l'apprentissage, de rendre visibles leurs acquis et leurs difficultés* ». De Pietro (2002 :17-18).

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

2.2.3. Les modules ou ateliers

Ils sont constitués de diverses activités et exercices. Ces activités permettent de remédier aux difficultés rencontrées par les élèves lors de la production initiale, mais aussi de mieux préparer les apprenants à réaliser leur projet. (AMMOUDEN Amar, 2014 :276)

2.2.4. La production finale

La production finale est le moment privilégié pour réinvestir tous les points travaillés lors des ateliers dans le but de réaliser une production écrite réussie. (AMMOUDEN Amar, 2014 :278).

3. Propositions didactiques

Afin de remédier aux erreurs de ponctuation des étudiants, les signes qui leurs posent problème que nous avons relevé pendant notre analyse des copies et ce que les étudiants ont cité dans le questionnaire, nous proposons des activités de grammaire sur la ponctuation que nous jugeons nécessaires pour améliorer leur niveau en ponctuation.

Dans une perspective de remédiation, les propositions didactiques ci-dessous élaborées portent sur un ensemble d'activités. La ponctuation sera enseignée dans le cadre d'une séquence didactique portant sur le dialogue, car la ponctuation occupe une place importante dans le dialogue.

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

La séquence didactique : Le dialogue

Nous ne traiterons pas de la séquence didactique sur le dialogue, mais dans cette séquence : le dialogue, il y'a un module n : la ponctuation. Nous allons nous centrer sur des activités visant la ponctuation dans le dialogue

Le module n : La ponctuation

Les lacunes liées à la ponctuation constatées, concernent surtout l'utilisation des signes de la ponctuation du dialogue. Ainsi, nous avons axé 4 activités sur l'utilisation de la ponctuation dans le dialogue.

Objectifs :

- Repérer les signes de ponctuation à l'intérieur et à la fin du dialogue et découvrir leur organisation.
- Comprendre l'importance des signes de la ponctuation et leur utilité.
- Utiliser à bon escient, la ponctuation dans le dialogue.
- Connaitre et comprendre le fonctionnement de certains signes de ponctuation ayant une utilité particulière dans un texte pour le sens de ce dernier et pour le confort de lecture.

Matériel :

- Extrait du conte merveilleux des frères Grimm « **Les trois cheveux d'or du diable** »
http://www.grimmstories.com/fr/grimm_contes/les_trois_cheveux_d-or_du_diable
- Tableau de différents signes et leurs fonctions.
- Extrait du conte « *Le roi des Piranhas, Y.M. Clément* », dont tous les signes de ponctuation ont été enlevés
<http://www.laclassededefine.fr/le-dialogue-lecon-et-exercices-a1724666>
- Site internet : http://scalpa.info/fr_ortho.php

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

Activité 01 :

Cette première activité consiste à identifier et relever les signes de ponctuation du dialogue.

❖ **Activité de repérage des signes de ponctuation du dialogue**

- Séparez le passage narratif du dialogue.
- Relevez les signes qui séparent le dialogue au début et à la fin et encadrent le discours rapporté.
- Relevez les signes qui indiquent les changements de prise de parole.
- Relevez les signes qui indiquent qu'un personnage prend la parole.
- Relevez les signes qui permettent de distinguer le passage narratif du dialogue.

Les trois cheveux d'or du diable

Le garçon se mit en route avec la lettre, mais il s'égara et arriva le soir dans une grande forêt. Au milieu des ténèbres, il aperçut de loin une faible lumière, et, se dirigeant de ce côté, il atteignit une petite maisonnette où il trouva une vieille femme assise près du feu.

Elle parut toute surprise de voir le jeune homme et lui dit: « D'où viens-tu et que veux-tu?

- Je viens du moulin, répondit-il; je porte une lettre à la reine; j'ai perdu mon chemin, et je voudrais bien passer la nuit ici.

- Malheureux enfant, répliqua la femme, tu es tombé dans une maison de voleurs, et, s'ils te trouvent ici, c'est fait de toi.

- À la grâce de Dieu! dit le jeune homme, je n'ai pas peur; et, d'ailleurs, je suis si fatigué qu'il m'est impossible d'aller plus loin. »

Il se coucha sur un banc et s'endormit. Les voleurs rentrèrent bientôt après, et ils demandèrent avec colère pourquoi cet étranger était là. « Ah! dit la vieille, c'est un pauvre enfant qui s'est égaré dans le bois; je l'ai reçu par compassion. Il porte une lettre à la reine. »

Les trois cheveux d'or du diable Conte merveilleux des frères Grimm

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

Activité 2 :

Cette deuxième activité consiste à relier chaque signe de ponctuation à sa fonction.

❖ Tableau des différents signes et leur fonction

- Associez chaque signe à sa fonction :

Signes de ponctuation	Fonction
• Le point	• Pour introduire un discours rapporté direct ou une explication.
• Le point d'interrogation	• Pour séparer des éléments juxtaposés.
• Le point d'exclamation	• Fin de phrase.
• Les points de suspension	• Pour les exclamations ou les ordres.
• La virgule	• Pour poser une question à son interlocuteur.
• Le point-virgule	• Pour montrer qu'on n'a pas tout dit.
• Les deux-points	• Pour séparer les mots, séparer le dialogue des verbes qui le suit ; encadrer le verbe de parole inséré dans le dialogue.
• Les guillemets	• Changement de parole.
• Le tiret	• Début et fin du dialogue.

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

Activité 3 :

Cette troisième activité vise le réemploi de ces signes acquis.

- Remets la ponctuation à ce dialogue

Un matin le roi Hector fit appeler le grand Norbert son conseiller

Grand Norbert n'as-tu rien remarqué depuis trois lunes

Si Votre Majesté Que vous me semblez beau

Non Grand Norbert Il ne s'agit pas de ça Quelque chose m'intrigue

Quoi donc Votre Majesté Tout me semble si calme

C'est étrange Grand Norbert chaque matin à mon lever j'ai l'impression que mes soldats sont moins nombreux que la veille

Le roi des Piranhas, Y.M. Clément

Activité 4 :

Dans cette dernière activité, il s'agit de ponctuer un testament non ponctué.

Raconter l'histoire...

Un homme riche avant de décéder fit rédiger son testament, mais le notaire, empressé qu'il était de coucher sur papier les dernières volontés du moribond, oublia de ponctuer le texte suivant :

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé la facture du tailleur rien aux pauvres. »

Chapitre 3 : Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation

- Ponctuer en se mettant à la place de chacun.

A. Tu es le neveu. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

B. Tu es la sœur. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

C. Tu es le tailleur. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

D. Tu es un gueux. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

Conclusion générale

Conclusion générale

L'objectif que nous avons fixé au départ de notre travail est d'analyser les difficultés des étudiants en ponctuation en vue d'y remédier. Nous avons émis des hypothèses de départ, qui se rapportent aux causes des difficultés des étudiants et la nécessité de la mise en place des activités de remédiation.

Pour les confirmer ou les infirmer, nous avons mené une enquête par questionnaire afin de vérifier et de savoir quelles sont les causes de ces difficultés en ponctuation chez les étudiants. Pour apporter des réponses aux questionnements, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants, et un autre aux étudiants

Nous avons analysé les textes que nous avons remis aux étudiants qui étaient également l'objet de notre étude. À travers cette analyse, nous avons confirmé que les étudiants constituent un véritable handicap pour la ponctuation. La majorité des étudiants ne maîtrisent pas le système de ponctuation. Et presque tous les signes de ponctuation posent problème pour les étudiants, bien sûr avec différents degrés

En termes des analyses que nous avons faites, nos objectifs ont été atteints, nous avons pu mettre le point sur les causes qui marque la crise de la ponctuation et la baisse des niveaux des étudiants concernant cette connaissance. Ces causes d'erreurs en ponctuation sont en grande partie liées à l'influence des moyens de télécommunication et au système de la langue française

Nous signalons aussi d'autres facteurs qui sont source d'erreurs :

- Le processus d'interférence ;
- Le manque de lecture ;
- Le manque d'application, la négligence et le désintérêt des étudiants : ne se corrigent pas, n'accordent aucune importance à cette question très sensible ;
- L'enseignement « restreint » ou lacunaire de la ponctuation qui est pratiqué par certains enseignants

Conclusion générale

Ainsi, nous avons proposé quelques activités pour remédier aux erreurs que nous avons relevées durant notre analyse du texte.

Au terme de ces analyses, toutes les hypothèses, que nous avons émises dans l'introduction de notre recherche, ont été confirmées.

La ponctuation n'est certes pas le seul domaine de la grammaire qui soit encore mal connu ou mal exploré : nous pensons, entre autres, à la conjugaison, qui aurait bien besoin de nouvelles réflexions et de nouvelles pistes didactiques pour renouveler son enseignement. La réflexion sur la ponctuation, comme celle sur la grammaire en général, ne cesse d'évoluer. Nous espérons que de nouvelles recherches issues de la didactique du français et d'autres domaines de la langue contribueront à rendre possible un enseignement du système de la ponctuation qui serait plus efficace.

Bibliographie

Références bibliographiques

Ouvrages

- BAIN Daniel (1999), *Les adultes et la ponctuation : comme un malaise!* Genève : DIPCO, Développement et innovation pédagogique au cycle d'orientation et Direction générale du Cycle d'orientation.
- CHEVALIER, J.-C., Blanche-Benveniste, C. Arrivé, M. et J. Peytard (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse.
- Damourette Jacques (1939), *Traité moderne de ponctuation*, Paris : Larousse.
- DE SAUSSURE Ferdinand (1995), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- DOLZ Joaquim, NOVERRAZ Michèle & SCHNEUWLY Bernard (dir) (2002), *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*, Volume 4, Bruxelles : De Boeck/COROME.
- Doppagne Albert (2006), *La bonne ponctuation : clarté, efficacité et présence de l'écrit* (4e éd.), Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- GREVISSE Maurice (1980), *Le Bon Usage- Grammaire, langue française*, DeBoeck –Duculot, Paris, 11^e édition.
- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, (1993), *Le Bon Usage- Grammaire, langue française*, DeBoeck –Duculot, Paris, 13^e édition, ISBN 978-2-8011-1404-9
- MAURIS Jacques (2003). *Ciel! Mon français! Analyse linguistique de 4 000 courriels*. Québec : Conseil de la langue française.

- MOREAU Marie-Louise (1997), *La sociolinguistique, concepts de base*, MADRAGA.

- RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL (1998), *Grammaire méthodique du français*, PUF, 4^e édition, Paris : Presse universitaire de France.

Articles

- AMMOUDEN M'hand (2015), « Cours et activités de didactique de l'écrit. 4. L'enseignement/apprentissage par séquences didactiques », Polycopié pédagogique, Université A. Mira-Bejaia. Disponible sur : <http://elearning.univ-bejaia.dz/course>

- CATACH Nina (1994), *La ponctuation, Histoire et système*, Paris, PUF, « *Que sais-je ?* ». (1996), *La ponctuation : histoire et système* (2e éd.), Paris : PUF. (1980), « La ponctuation ». In: *Langue française*. N°45. pp. 16-27. [En ligne], Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1980_num_45_1_5260 consulté le 12/12/2014.

- CORDIER.S P (1980), *Que signifient les erreurs des apprenants ?* [En ligne]. In : *Langages*. N°57 vol. 14. p. 9-15. Disponible sur : www.persee.fr/web/revue/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1980_num_14_57_1833

- DE PIETRO Jean-François (2002) «Et si, à l'école, on apprenait aussi ? Considérations didactiques sur les apports et les finalités des apprentissages langagiers guidés », *Acquisition et interaction en langue étrangère* n°16, <http://aile.revues.org/1382> (consulté le 30/05/2015)

- GUENOLA Jarno (2011), *Enseigner et apprendre la grammaire : le cas de la phrase et de la ponctuation au Cycle II*. Education. Université Toulouse le Mirail Toulouse II. Site : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00620750> consulté le 15/12/2014

- LEMAÎTRE Brigitte (1995), « La ponctuation : un savoir enseignable ? enseigné ? », In : *Spirale*, n°15, pp.161-195, [en ligne], adresse URL: http://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/7_LEMAITRE_Spi15.pdf consulté le 21/10/2014.
- ÖZTOKAT, N. (1993), « Analyse des erreurs/analyse contrastive ». *Grammaire et Didactique des langues*, n°590, p. 66-76.

Dictionnaires

- CUQ Jean-Pierre (2003), *Dictionnaire de didactique de français langue étrangère*, Paris : CLE International.
- CUQ J-P et Alli (2004), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* », Paris, clé international/Asdifle.
- DUBOIS. Jean. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : LAROUSSE.
- *Le Petit Larousse illustré* (1972)
- *Le Petit Robert* (1985)

Thèses & mémoires

- AMMOUDEN Amar (2014), *Intégration des TIC et perspective actionnelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE : Le cas de la Licence de français en Algérie*. Thèse de doctorat. Didactique. Béjaia : université Abderrahmane Mira.
- AZZOUZ Tarek. *Les difficultés de la ponctuation : Cas des étudiants de la première et la troisième année* : Mémoire de master II. [En ligne]. Didactique. Batna : université El-Hadj Lakhdhar, Disponible sur : http://theses.univbatna.dz/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=768&Itemid=4 consulté le 13/11/2014.

- DROLET Anne-Claude (2006), *L'emploi de la ponctuation dans des transcriptions de la langue parlée*. Mémoire pour l'obtention du grade de maître. [En ligne]. Québec. Disponible sur : www.theses.ulaval.ca/2006/2398523985.pdf consulté le 15/12/2014.

- JARNO Guenola (2011) *Enseigner et apprendre la grammaire : le cas de la phrase et de la ponctuation au Cycle II*. [En ligne] Thèse de doctorat en science de l'éducation. Toulouse. Disponible sur: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00620750/document> consulté le 15/12/2014.

Actes de colloque

- CATACH Nina (1997), *La ponctuation et les systèmes d'écriture : dedans ou dehors ? acte de colloque, à qui appartient la ponctuation ?* (1998), *La ponctuation et les systèmes d'écriture : dedans ou dehors?* Dans J.-M. Defays, L. Rosier, L. et F. Tilkin (Dir.). Préface de Marc Wilmet. *À qui appartient la ponctuation? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège* (13-15 mars 1997) (p. 31-41). Belgique : De Boeck & Larcier. Département Duculot.

- DEFAYES Jean-Marc, Laurence ROSIER, Françoise TILKIN (1998), *A qui appartient la ponctuation ?* actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, éditions Duculot.

Sitographie

-[Grimmstories.com](http://www.grimmstories.com) :

http://www.grimmstories.com/fr/grimm_contes/les_trois_cheveux_d-or_du_diable

Consulté le 30/05/2015

- Office québécois de la langue française. *Banque de dépannage linguistique*:
http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3322 consulté le 01/05/2015

- La classe de Define : <http://www.laclassededefine.fr/le-dialogue-lecon-et-exercices-a1724666> consulté le 02/06/2015

- La ponctuation.com. : <http://www.la-ponctuation.com/> (consulté le 20/05/2015)

- SCALPA (la ponctuation) : http://scalpa.info/fr_ortho.php (Consulté le 01/06/2015)

- WIKISOURCE :

http://fr.wikisource.org/wiki/Contes_de_Perrault_%28%C3%A9d._1902%29/La_Belle_au_Bois_dormant consulté le 27/04/2015

Table des figures

Figure 1 : Schéma représentatif de diverses manières de l'accès au système de ponctuation française et la distinction entre le système arabe/français par les étudiants de première année de licence de français.....	59
Figure 2 : Schéma représentatif des difficultés de l'usage de certains signes de ponctuation et les différentes solutions pour les dépasser.....	61
Figure 3 : Schéma représentatif de l'usage de différents signes de ponctuation par les étudiants en dehors de la classe dans leurs propres écrits.....	63
Figure 4 : Schéma représentatif des diplômes obtenus et de l'expérience des enseignants de la première année licence de français.....	65
Figure 5 : Répartition des enseignants enquêtés selon l'expérience et la formation	66
Figure 6 : Schéma représentatif de l'enseignement de la ponctuation en classe de FLE.....	67
Figure 7 : Schéma représentatif de différentes représentations des enseignants sur la ponctuation et sur le niveau des étudiants de première année de licence de français.....	68
Figure 8 : Les différentes activités de ponctuation réalisées par les enseignants...	73
Figure 9 : Schéma représentatif des différentes sources d'erreurs des étudiants en ponctuation.....	74
Figure 10 : Type de ponctuation utilisée par les étudiants et le nombre d'erreurs identifiées.	76
Figure 11 : Schéma de la séquence didactique de Dolz, Noverraz et Schneuwly, 2002.....	85

Table des annexes

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants.....	108
Annexe 2 : Texte destiné aux étudiants.....	110
Annexe 3 : Questionnaire destiné aux étudiants.....	111
Annexe 4 : Texte original.....	112
Annexe 5 : Réponses du questionnaire des enseignants.....	113
Annexe 6 : Texte ponctué par les étudiants.....	115
Annexe 7 : Réponses du questionnaire des étudiants.....	116

Table des matières

Introduction générale	7
1. La justification du choix de sujet et du domaine de la recherche.....	8
2. La problématique.....	8
3. Les hypothèses de recherche.....	9
4. Plan de travail.....	10
5. La méthodologie de la recherche.....	11

Chapitre 1 :

La ponctuation : de l'objet linguistique à l'objet d'enseignement	16
1. Approche linguistique de la ponctuation.....	16
1.1. La ponctuation : aperçu historique.....	16
1.2. Quelques concepts	18
1.2.1. Qu'est-ce que la ponctuation ?	18
1.2.2. Quel est le statut du signe de ponctuation ?	19
1.2.3. Classement des signes de ponctuation	21
1.2.3.1. Le classement de Damourette.....	21
1.2.3.2. Le classement de Doppagne.....	21
1.2.3.3. Le classement de Riegel, Pellat et Rioul.....	22
1.2.3.4. Classement de Tournier, Catach et Dugas.....	22
1.2.4. Les principales fonctions de la ponctuation	23
1.2.4.1. Fonction syntaxique.....	23
1.2.4.2. Fonction sémantique.....	24
1.2.4.3. Fonction expressive et intonative.....	24
1.2.4.4. Fonction rythmique.....	25
1.2.5. Les règles de l'emploi des signes de ponctuation.....	26
2. L'erreur linguistique.....	41
2.1. Définition du concept.....	41
2.2. Erreur, faute, dysfonctionnement.....	41
2.3. Erreurs intralinguales et erreurs interlinguales.....	42

2.4.	Approches de l'analyse d'erreurs.....	42
2.4.1.	L'analyse contrastive et les interférences.....	42
2.4.1.2.	L'analyse contrastive.....	42
2.4.1.3.	Les interférences.....	42
2.4.2.	L'analyse des erreurs.....	43
2.4.3.	L'interlangue.....	43
2.4.4.	La norme.....	43
3.	La ponctuation comme objet de savoir scolaire.....	44
3.1.	Les problèmes soulevés à propos de l'enseignement de la ponctuation....	44
3.1.1.	Complexité du domaine.....	44
3.1.2.	La définition controversée de la ponctuation.....	45
3.1.3.	Les conceptions différentes de la ponctuation.....	46
3.1.4.	La ponctuation : un système de l'oral ? de l'écrit ? mixte ?.....	46
3.1.5.	La ponctuation : un flou théorique.....	48
3.2.	Le statut de l'erreur en didactique des langues.....	49
	Conclusion partielle	50

Chapitre 2 :

Le déroulement de l'enquête, analyse et interprétation des résultats.....	52
1. Description de l'enquête	52
2. Présentation du corpus.....	53
3. Analyse et interprétation des résultats.....	58
3.1. Analyse des réponses du questionnaire proposé aux étudiants	58
3.2. Analyse des réponses du questionnaire proposé aux enseignants.....	65
3.3. Analyse du texte.....	76
Synthèse des erreurs récurrentes.....	79
Conclusion partielle.....	82

Chapitre 3:

Propositions, implications didactique et stratégies de remédiation	84
1. Définition de la remédiation	84
2. La séquence didactique.....	84
2.1. Définition.....	84
2.2. Les étapes de la séquence didactique.....	85
2.2.1. La mise en situation	85
2.2.2. La production initiale.....	85
2.2.3. Les modules ou ateliers.....	86
2.2.4. La production finale.....	86
3. Propositions didactiques	86
Conclusion générale.....	93
Bibliographie.....	96
Table des figures.....	101
Table des annexes.....	102
Tables des matières.....	104
Annexes.....	108
Résumé.....	117

ANNEXES

Annexe : 1

Annexe I : Le questionnaire d'enquête aux enseignants de 1^{ère} année de licence de français

Madame/Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire de recherche en répondant avec soin aux questions posées. Nous tenons à vous préciser que le but de notre recherche est d'analyser et de remédier aux erreurs de la ponctuation chez les étudiants de 1^{ère} année licence

Université Abderrahmane Mira- Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue et Littérature Françaises

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Veillez répondre attentivement aux questions suivantes :

Diplôme obtenu : E.N.S
 Universitaire
 Autre

Ancienneté dans l'enseignement du FLE:

[Moins de 10ans] [Plus de 10ans]

1- Est-ce que la ponctuation figure dans votre programme ?

Oui Non

2- Que représente la ponctuation pour vous ?

Indispensable

Inutile

Autre

.....
Pourquoi ?

.....

3- En classe, accordez-vous de l'importance à la ponctuation ?

Oui Non

Si « non », dites pourquoi ?

.....

4- Comment jugez-vous l'enseignement de la ponctuation ?

- Facile
- Difficile
- Autre

.....
Pourquoi ?.....
.....

5- Comment enseignez-vous la ponctuation ? En :

- Rétablissant la ponctuation dans un texte
- Associant chaque signe de ponctuation à sa définition et son rôle
- Repérant et entourant les signes de la ponctuation dans un texte
- Travaillant les types de phrases
- Autre

.....
.....

6- Comment jugez-vous le niveau des étudiants en ponctuation ?

- Bon
- Moyen
- Faible

7- D'après vous, la source des erreurs des étudiants en ponctuation est liée :

- Au processus d'interférence
- Au système de la langue française
- A l'influence des moyens de télécommunication
- Autre

.....
.....

Merci pour votre collaboration

Annexe : 2

Annexe II :

Nous vous prions de bien vouloir rétablir la ponctuation dans le texte suivant et répondre avec soin aux questions posées dans l'annexe III. Nous tenons à vous préciser que le but de notre recherche est d'analyser et de remédier aux erreurs de la ponctuation.

1) Veillez ponctuer cet extrait :

La belle au bois dormant

que faites-vous là ma bonne femme dit la princesse

je file ma belle enfant lui répondit la vieille qui ne la connaissait pas

ha que cela est joli reprit la princesse comment faites-vous donnez-moi que je voie si j'en ferais bien autant

elle n'eut pas plus tôt pris le fuseau que comme elle était fort vive un peu étourdie et que d'ailleurs l'arrêt des fées l'ordonnait ainsi elle s'en perça la main et tomba évanouie on eût dit d'un ange tant elle était belle car son évanouissement n'avait pas ôté les couleurs vives de son teint ses joues étaient incarnates et ses lèvres comme du corail elle avait seulement les yeux fermés mais on l'entendait respirer doucement ce qui faisait voir qu'elle n'était pas morte

Extrait du conte de Charles Perrault, édition 1902

Annexe : 3

Annexe III : Le questionnaire d'enquête aux étudiants de 1^{ère} année licence de Français.

II) Veillez répondre attentivement aux questions suivantes :

1- Comment avez-vous pu accéder au système de la ponctuation du français ?

- Par imitation et application des règles de la ponctuation de l'Arabe classique
- Par acquisition et application des règles de la ponctuation de la langue française

2- Faites-vous la distinction entre les deux systèmes de la ponctuation (Français - Arabe)?

Oui Non

3- Avez-vous rencontré des difficultés en utilisant les signes de ponctuation ?

Oui Non

- Si « oui » quels sont les signes qui vous posent le plus de problème ?

.....
.....

4- Que faites vous pour dépasser ces difficultés ?

- Ne pas donner d'importance au problème
- Discuter ces difficultés avec vos enseignants
- Autre

.....

5- Utilisez-vous des signes de ponctuation en dehors de la classe dans vos propres écrits ?

Oui Non

- Si « oui », citez-les.

.....

Merci pour votre collaboration

Annexe : 4

ANNEXE IV : Texte Original

La belle au bois dormant

« Que faites-vous là, ma bonne femme ? dit la princesse.
- Je file, ma belle enfant, lui répondit la vieille qui ne la connaissait pas.
- Ha ! Que cela est joli reprit la princesse, comment faites-vous ? Donnez-moi que je voie si j'en ferais bien autant. »

Elle n'eut pas plus tôt pris le fuseau, que comme elle était fort vive, un peu étourdie, et que d'ailleurs l'arrêt des fées l'ordonnait ainsi, elle s'en perça la main, et tomba évanouie.

On eût dit d'un ange, tant elle était belle ; car son évanouissement n'avait pas ôté les couleurs vives de son teint : ses joues étaient incarnates, et ses lèvres comme du corail ; elle avait seulement les yeux fermés, mais on l'entendait respirer doucement, ce qui faisait voir qu'elle n'était pas morte.

Extrait du conte de Charles Perrault, édition 1902. Page 17-18

Annexe : 5

Annexe I : Le questionnaire d'enquête aux enseignants de 1^{ère} année licence de français

Madame/Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire de recherche en répondant avec soin aux questions posées. Nous tenons à vous préciser que le but de notre recherche est d'analyser et de remédier aux erreurs de la ponctuation chez les étudiants de 1^{ère} année licence

Université Abderrahmane Mira- Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue et Littérature Françaises

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Veuillez répondre attentivement aux questions suivantes :

Diplôme obtenu : E.N.S
Universitaire
Autre

Ancienneté dans l'enseignement du FLE:

[Moins de 10ans] [Plus de 10ans]

1- Est-ce que la ponctuation figure dans votre programme ?

Oui Non

2- Que représente la ponctuation pour vous ?

Indispensable

Inutile

Autre

Pourquoi ? *Parce que sans ponctuation le texte devient illisible, il n'a aucune logique ni sens.*

3- En classe, accordez-vous de l'importance à la ponctuation ?

Oui Non

Si « non », dites pourquoi ?

.....
.....

4- Comment jugez-vous l'enseignement de la ponctuation ?

Facile

Difficile

Autre

Pourquoi ? Parce qu'il faut multiplier les exemples, varier les textes, et les étudiants sont pas intéressés par cette question... pour eux c'est pas important, donc il faut vraiment savoir les captiver

5- Comment enseignez-vous la ponctuation ? En :

Rétablissant la ponctuation dans un texte

Associant chaque signe de ponctuation à son définition et son rôle

Repérant et entourant les signes de la ponctuation dans un texte

Travaillant les types de phrases

Autre

J'ai procédé avec leurs propres erreurs = J'ai repris leurs propres rédactions et je les ai amenés à reconnaître leurs bêtises en ponctuation

6- Comment jugez-vous le niveau des étudiants en ponctuation ?

Bon

Moyen

Faible

7- D'après vous, la source des erreurs des étudiants en ponctuation est liée :

Au processus d'interférence

Au système de la langue française

A l'influence des moyens de télécommunication

Autre

Oui ! Facebook et les SMS ont tout détruit... et il y a aussi le désintérêt des étudiants, j'ai constaté que, eux-mêmes, ne se corrigent pas, n'accordent aucune importance à cette question très sensible.

Merci pour votre collaboration

Annexe II :

Nous vous prions de bien vouloir rétablir la ponctuation dans le texte suivant et répondre avec soin aux questions posées dans l'annexe III. Nous tenons à vous préciser que le but de notre recherche est d'analyser et de remédier aux erreurs de la ponctuation.

D) Veillez ponctuer cet extrait :

la belle au bois dormant

Que faites-vous là ma bonne femme, dit la princesse .

Je file ma belle enfant, lui répondit la vieille qui ne la connaissait pas .

Ha ! que cela est joli, reprit la princesse. Comment faites-vous ? donnez-moi que je voie si j'en ferais bien autant .

Elle n'eut pas plus tôt pris le fuseau que comme elle était fort vive, un peu étourdie et que d'ailleurs l'arrêt des fées l'ordonnait ainsi, elle s'en perça la main et tomba évanouie .

On eût dit d'un ange tant elle était belle car son évanouissement n'avait pas ôté les couleurs vives de son teint, ses joues étaient incarnates et ses lèvres comme du corail, elle avait seulement les yeux fermés mais on l'entendait respirer doucement, ce qui faisait voir qu'elle n'était pas morte .

Extrait du conte de Charles Perrault, édition 1902

Annexe III : Le questionnaire d'enquête aux étudiants de 1^{ère} année licence de français

II) Veillez répondre attentivement aux questions suivantes :

1- Comment avez-vous pu accéder au système de la ponctuation du français ?

- Par imitation et application des règles de la ponctuation de l'Arabe classique
- Par acquisition et application des règles de la ponctuation de la langue française

2- Faites-vous la distinction entre les deux systèmes de la ponctuation (Français - Arabe)?

Oui Non

3- Avez-vous rencontré des difficultés en utilisant les signes de ponctuation ?

Oui Non

- Si « oui » quels sont les signes qui vous posent le plus de problème ?

le point virgule, la virgule

4- Que faites vous pour dépasser ces difficultés ?

- Ne pas donner d'importance au problème
- Discuter ces difficultés avec vos enseignants
- Autre *la lecture*

5- Utilisez-vous des signes de ponctuation en dehors de la classe dans vos propres écrits ?

Oui Non

- Si « oui », citez-les.

les « ! », « ? », « » », « » », « » », « » », « » »

Merci pour votre collaboration